

# Espèces Exotiques Envahissantes



*présentes ou potentielles  
sur le territoire  
du Parc naturel régional de la Brenne*

Janvier 2018

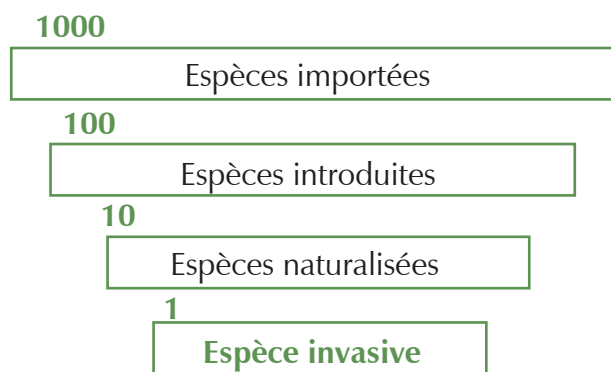
# Connaître les espèces exotiques envahissantes pour mieux les combattre !

## De l'introduction d'espèces... à l'invasion !

L'introduction d'espèces exogènes n'est pas un phénomène nouveau comme l'indique le tableau ci-contre.

Le problème des espèces exotiques envahissantes ne vient donc pas de l'introduction en elle-même mais bel et bien du caractère proliférant de certaines espèces, de leur capacité à prospérer dans un milieu qui n'est pas le leur.

On estime ainsi que sur 1000 espèces importées, 1 devient invasive :



Le caractère invasif est lié à de nombreux facteurs comme :

- une introduction en quantité suffisante dans un milieu aux conditions écologiques proches de celles de son pays d'origine,
- une reproduction importante et modes originaux de propagation,
- une résistance à des conditions climatiques et/ou environnementales difficiles,
- une résistance à certaines maladies ou agents pathogène,
- une absence de prédateurs ou de parasites,
- une facilité des modes de propagations : chez certaines plantes les graines s'accrochent facilement à tout ce qui passe à leur portée que ce soit oiseaux, mammifères, amphibiens, bétail, tracteur ou bateau...

## Origine et date d'introduction en France de certains fruits et légumes

Fruits-légumes	Origine	Date
Abricot	Chine	XV <sup>ème</sup> siècle
Ail	Asie centrale	XI <sup>ème</sup> siècle
Artichaut	Bassin méditerranéen	XVI <sup>ème</sup> siècle
Aubergine	Inde	XV <sup>ème</sup> siècle
Chou-fleur	Proche-Orient	Fin XVII <sup>ème</sup> siècle
Concombre	Inde	IX <sup>ème</sup> siècle
Courgette	Amérique centrale	1920
Epinard	Caucase ou Afghanistan	XII <sup>ème</sup> siècle
Haricot grain	Amériques	1740
Haricot vert	Amérique du Sud	1540
Maïs	Amérique du Sud	1523
Melon	Inde	XVI <sup>ème</sup> siècle
Pêche	Chine	XV <sup>ème</sup> siècle
Poire	Asie centrale	Néolithique
Pomme de terre	Cordillère des Andes	XVI <sup>ème</sup> siècle
Radis	Extrême-Orient	VIII <sup>ème</sup> siècle
Tomate	Mexique	1750

## Les espèces exotiques envahissantes : des à problèmes

### Une espèce envahissante peut :

- avoir des impacts sur la santé publique, comme l'**Ambroisie à feuilles d'armoise** qui cause de violentes allergies par le pollen mais aussi par contact avec la peau.
- occasionner des nuisances écologiques en perturbant les milieux ou en concurrençant la flore et la faune locales, comme par exemple la **Jussie** ou le **Myriophylle du Brésil** qui vont asphyxier le milieu.
- interférer avec les usages agricoles, pastoraux, touristiques.
- modifier le paysage.

## Quelques définitions

- **Espèce indigène, espèce autochtone** : espèce présente dans son aire de distribution naturelle originelle.
- **Espèce exotique, espèce allochtone** : espèce présente hors de son aire de distribution naturelle originelle.
- **Espèce naturalisée** : espèce exotique parfaitement adaptée dans nos régions, et se comportant comme une espèce indigène.
- **Espèce envahissante** : espèce exotique naturalisée dont l'introduction par l'homme (volontaire ou fortuite), l'implantation et la propagation menacent les écosystèmes, les habitats ou les espèces indigènes, avec des conséquences écologiques, économiques ou sanitaires négatives." (définition de l'union internationale pour la conservation de la nature UICN)

# Sommaire des fiches espèces

## Où en est la réglementation ?

En France, l'introduction d'une espèce à la fois non indigène au territoire et non cultivée (végétale) ou non domestique (animale) est interdite par le Code de l'Environnement (article L.411-3).

Concernant les poissons, grenouilles et crustacés des eaux douces, le législateur a établi une liste des espèces susceptibles de créer des désordres biologiques dans les milieux aquatiques. Leur introduction est interdite (article R.232-3 du Code rural).

En revanche, il n'existe pas de réglementation spécifique en matière de lutte contre les espèces invasives en général, mais des dispositions relatives à certaines de ces espèces (Ragondins, Rats musqués) et des réglementations peuvent être à prendre en compte comme celles sur les espèces nuisibles et les espèces «gibiers».

La législation internationale et nationale régulant le commerce de certaines espèces, leur transport, leur détention... intervient également.

Mais la réglementation reste insuffisante, inadaptée et complexe pour prévenir et agir contre les espèces envahissantes et leurs proliférations.

### Conseils en cas de suspicion

- Ne pas introduire d'espèce sans identification préalable
- Prévenir le Parc, une équipe est disponible pour tout renseignement

02-54-28-12-12

### Remerciements

à Laura Van Ingen pour la participation à la rédaction de ces fiches espèces en collaboration avec l'équipe du Parc naturel régional de la Brenne.



<p><b>Invertébrés</b></p> <p>Frelon asiatique Termite de Saintonge Pyrale du Buis</p> <p><b>Végétal</b></p> <p>Robinier faux-acacia</p>	<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">Forêt</p>
<p><b>Invertébrés</b></p> <p>Corbicule Ecrevisse américaine Ecrevisse rouge de Louisiane Ecrevisse signal</p> <p><b>Vertébrés</b></p> <p>Bernache du Canada Grenouille Taureau Perche soleil Poisson-Chat Pseudorasbora Ragondin Rat musqué Tortue de Floride Vison d'Amérique Xénope lisse</p> <p><b>Végétaux</b></p> <p>Elodées Erable negundo Azolla fausse fougère Impatiente glanduleuse Jussies Lagarosiphon Lentille d'eau minuscule Myriophylle du Brésil</p>	<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">Milieux humides</p>
<p><b>Végétaux</b></p> <p>Ambrosie à feuilles d'Armoise Buddleia de David Datura Lampourde épineuse Raisins d'Amérique Séneçon du Cap Herbe de la Pampa Bambou</p>	<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">Milieux ouverts</p>
<p><b>Végétaux</b></p> <p>Ailante glanduleux Grande Berce du Caucase Paspales Renouées Solidages</p>	<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">Voies de communication</p>

*Vespa velutina*  
*Reticulitermes santonensis*  
*Cydalima perspectalis*

*Robinia pseudacacia*

*Corbicula fluminea*  
*Orconectes limosus*  
*Procambarus clarkii*  
*Pacifastacus leniusculus*

*Branta canadensis*  
*Rana catesbeiana*  
*Lepomis gibbosus*  
*Ameiurus melas*  
*Pseudorasbora parva*  
*Myocastor coypus*  
*Ondatra zibethicus*  
*Trachemys scripta elegans*  
*Mustela vison*  
*Xenopus laevis*

*Elodea sp.*  
*Acer negundo*  
*Azolla filiculoides*  
*Impatiens glandulifera*  
*Ludwigia sp.*  
*Lagarosiphon major*  
*Lemna minuta*  
*Myriophyllum aquaticum*

*Ambrosia artemisiifolia*  
*Buddleja davidii*  
*Datura stramonium*  
*Xanthium spinosum*  
*Phytolacca sp.*  
*Senecio inaequidens*  
*Cortaderia selloana*  
*Phyllostachys sp.*

*Ailanthus altissima*  
*Heracleum mantegazzianum*  
*Paspalum sp.*  
*Fallopia sp.*  
*Solidago sp.*

# Comment lire une fiche espèce ?

Origine de l'espèce


Dénominations de l'espèce

Fiche d'identité

Pictogrammes de localisation sur le territoire

Indication de l'abondance de l'espèce localement

## Origine



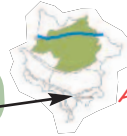
## Pseudorasbora (Cyprinidés)

*Pseudorasbora parva*  
appelé aussi *Leuciscus parvus*


### Description générale

Petit poisson à corps allongé et à grandes écailles dont le bord postérieur est souligné de points noirs. Sa bouche est dépourvue de barbillons, sa mâchoire inférieure très proéminente. Il est de couleur gris argenté à verdâtre.

Taille 5 à 12 cm	Poids jusqu'à 20 g	Longévité courte, 5 ans
---------------------	-----------------------	----------------------------



Abondance faible à moyenne



### Reproduction

Maturité sexuelle : 1 an.  
Nombre d'œufs : environ 340 à chaque ponte, œufs mesurant 1,3 à 2,5 mm de diamètre.  
Durant la reproduction, le mâle présente des boutons nuptiaux autour de la bouche et des yeux et une couleur gris violacé, la femelle est jaune-doré.

### Habitat

Fréquente les eaux douces et saumâtres. Se rencontre en rivière, en lac, dans les lagunes et divers bassins. Bien qu'il préfère les eaux stagnantes, peut se trouver en eau courante.

#### Remarque

Son temps de génération court, sa forte fécondité, sa grande tolérance aux variations climatiques, ses exigences flexibles d'habitats (plasticité), sa polyphagie (large spectre alimentaire) expliquent sa grande aptitude à une dispersion naturelle rapide et à une colonisation de nouveaux habitats !

### Alimentation

Se nourrit de mollusque, de larves d'insectes, de petits crustacés et de débris végétaux.

### Origine

Originnaire d'Asie du Sud-Est (Japon, Chine, Corée et bassin du fleuve Amour). Il a été introduit en Roumanie en 1960 (accidentellement, en même temps que des alevins d'autres Cyprinidés en provenance d'élevages du Yang Tsé Kiang), dans un étang où il s'est reproduit dès 1961 puis d'où il a gagné les rivières voisines (est étendu très rapidement à travers le bassin du Danube). Son extension vers les rivières d'Europe occidentale s'expliquerait par la liaison Danube-Rhin par un canal de navigation, mais aussi par le biais d'introductions volontaires comme poisson fourrage. Sa présence en France a été signalée pour la première fois entre 1978 et 1980.

### Nuisances

**Sur le milieu naturel**  
Peut être à l'origine de prédatons excessives sur les pontes des autres espèces. Entre également en compétition avec les espèces locales pour la ressource alimentaire.

**Sur l'Homme**  
Il a été accusé de provoquer de sérieux dégâts dans les étangs destinés à la pisciculture. Entre en compétition en particulier avec des petites carpes et des gardons, compromettant ainsi leur développement.

#### Méthodes de lutte et de prévention

Son statut, en France, est actuellement indéterminé, compte-tenu de son arrivée récente dans nos eaux et de l'absence d'études sur ce poisson. Plutôt considéré comme néfaste mais n'est pas classé "nuisible" pour manque de preuves scientifiques.

- Recommandations
- Effectuer des pêches sélectives dans les milieux envahis.
- Ne pas remettre à l'eau les individus pêchés.

**Forêt**

Origine



# Frelon asiatique (Hyménoptère)

*Vespa velutina*

appelé aussi Frelon à pattes jaunes



## Description générale

Ressemble à une grosse guêpe (Hyménoptère)

Le Frelon asiatique est reconnaissable par son thorax noir et par son abdomen de couleur sombre cerné d'un anneau jaune orangé.

**Taille**  
3 cm pour les ouvrières  
et 3.5 cm pour la reine

**Longévité**  
1 an

*Abondance  
moyenne*



## Reproduction/propagation

Chaque reine fonde sa propre colonie au printemps entre février et mai. Elle se compose alors de larves, d'ouvrières dites « jeunes ouvrières ». À partir du début du mois de juin, la colonie est composée d'ouvrières adultes et vers la fin de l'été de mâles et de femelles sexuées. Les femelles sexuées, futures reines, passent l'hiver dans un endroit abrité, souvent enterré, et au printemps suivant quelques-unes fondent une colonie.

## Habitat

Le nid est fait de fibre de bois mâchée et peut atteindre un mètre de haut et 80cm de diamètre. Il est construit au printemps, le plus souvent situé dans des arbres à quelques mètres de hauteur, quelques fois au ras du sol, sous une charpente ou dans des cheminées.

## Origine

On le rencontre en Asie continentale jusqu'au nord de l'Inde et dans les montagnes de Chine. Ces zones géographiques présentent un climat comparable à celui de la France, ce qui rend possible son installation et la colonisation de nouveaux territoires d'Europe.

Le Frelon est arrivé en France au début des années 2000, dans les cales de bateaux en provenance de Chine (chargement de poteries), il s'est d'abord propagé dans le sud-ouest puis dans de nombreux départements français.

## Nuisances

### Sur le milieu naturel

Les adultes capturent des insectes (chenilles, fourmis, pucerons) et plus particulièrement des abeilles pour nourrir les larves. Le frelon adulte se nourrit de fruits mûrs et de nectar. Il arrive très fréquemment qu'une attaque de frelon décime une ruche d'abeilles entière.

### Sur l'Homme

Les piqûres sont dangereuses, des empoisonnements au venin sont possibles. La molécule de ce venin est proche de celle de certains reptiles. En cas de piqûre, il est conseillé d'appeler un médecin rapidement ou de se rendre aux urgences.

## Mesures préventives

Des pièges à guêpes et à Frelons peuvent être utilisés, les placer à proximité d'un rucher. Mettre un attractif protéiné disponible en jardinerie. Les mélanges bière brune, cassis, vin rouge sont tout aussi attractifs. Le mieux est de piéger dans une période relativement sélective (mi-février à fin avril).

Toutefois la destruction des nids semble être beaucoup plus efficace, la destruction est à faire vers la mi-juillet par les **pompiers**.



## Contact

Parc naturel Régional de la Brenne - Maison du Parc - Le Bouchet - 36300 ROSNAY  
02 54 28 12 12 - info@parc-naturel-brenne.fr

Origine



# Termite de Saintonge

(Rhinotermitidés)

*Reticulitermes santonensis*

appelé aussi Fourmi blanche

Parc  
naturel  
régional  
de la Brenne

## Description générale

Les Termites sont des insectes primitifs de couleur blanchâtre et de petite taille, d'où leur surnom de "fourmis blanches".

Ils sont qualifiés d'insectes sociaux, car ils vivent en colonies organisées, tout comme les abeilles, les guêpes ou les fourmis. Leurs colonies sont souvent très importantes et chaque individu y joue un rôle bien précis en fonction de la "caste" dont il dépend.

Taille  
2 à 8 mm de long  
1mm de largeur



Faible  
abondance



## Reproduction/propagation

Les termitières sont constituées d'ouvriers (les plus nombreux), de nymphes (futurs reproducteurs), de soldats (défense de la colonie) et enfin d'un couple royal (chargé de la reproduction). Tous les ans, en avril-mai, une nouvelle génération d'adultes s'envole et se disperse aux alentours de la colonie-mère, ces adultes noirs se comportent exactement comme les "fourmis volantes". Chaque couple formé peut alors fonder une nouvelle termitière.

☀ **Par essaimage**, les reproducteurs ailés quittent la colonie-mère et recherchent des sites propices à l'implantation de nouvelles colonies. Les distances parcourues ne dépassent pas quelques dizaines de mètres. Ils tombent alors sur le sol puis perdent leurs ailes.

☀ **Par bouturage**, lorsqu'un groupe d'individus se trouve trop isolé de la colonie-mère par une grande distance ou par une cause accidentelle, la propagation est grandement facilitée par une catégorie d'individus très particuliers, les "néoténiques", qui acquièrent la faculté de se reproduire, sans devenir de vrais adultes, au sens morphologique du terme.

## Habitat

Les termites du genre *Reticulitermes* sont souterrains. Cette particularité est dictée par leur besoin en eau qui est constant. Leur présence est observée généralement dans les régions humides, dans les agglomérations situées à proximité d'un cours d'eau ou dans des endroits où la nappe phréatique est à faible profondeur. L'eau est indispensable mais les quantités nécessaires sont relativement faibles. La condensation produite sur un tuyau d'eau et l'eau de pluie qui s'infiltre dans un mur, peuvent fournir une source d'humidification suffisante.

Les termites ont également besoin, pour prospérer, d'une température élevée, fournie par le climat ou artificiellement par le chauffage.

(voir page suivante)

## Nuisances

### Sur le milieu naturel

Ces insectes s'attaquent à toutes les essences de bois résineux et feuillus, ils pratiquent des galeries en respectant toujours la surface extérieure du bois, qui peut être réduite à l'épaisseur d'une feuille de papier.

### Sur l'Homme

Les termites étant xylophages (ils se nourrissent de cellulose trouvée dans le bois, le papier, les tissus), ils sont ainsi capables de s'attaquer aux éléments de structure en bois et aux menuiseries (plinthes, huisseries, linteaux, doubles cloisons, planchers, charpentes...), mais aussi aux archives, aux bibliothèques ou aux tableaux.

## Mesures préventives

Il est indispensable d'éliminer tous les facteurs favorables aux termites :

- **supprimer les fuites** ou infiltrations d'eau,
- **reboucher toutes les fissures** et les espaces autour des canalisations,
- **prévoir une bonne aération** des vides sanitaires,
- **éliminer toute source de nourriture** à proximité ou dans les caves des habitations (tas de bois de chauffage, cartons et livres stockés dans des caves humides, lierre sur les murs extérieurs, ...).

Contactez les services du Parc ou de l'Office National des Forêts (ONF) pour signaler toute présence de cette espèce.



## Contact

Parc naturel Régional de la Brenne - Maison du Parc - Le Bouchet - 36300 ROSNAY  
02 54 28 12 12 - info@parc-naturel-brenne.fr



**(suite)**

### *Alimentation*

A partir de la termitière où résident le roi et la reine, les jeunes larves, les nymphes, les soldats et les ouvriers, rayonnent à la recherche de cellulose dans des galeries où ils circulent à l'abri de la lumière, dans un va-et-vient incessant. Le termite peut dégrader de nombreux matériaux dont il ne se nourrit pas : en creusant des galeries dans le sol ou des matériaux tendres tels que le bois, les matières plastiques, le plâtre.

### *Origine*

D'après les dernières recherches, le termite de Saintonge serait originaire des États-Unis. Il y a 200 ans, venu par bateau, il se serait installé en Charente, avant de migrer vers la capitale, il y a une cinquantaine d'années, discrètement niché dans du bois de chauffage ou du mobilier.



### *Contact*

**Parc naturel Régional de la Brenne** - Maison du Parc - Le Bouchet - 36300 ROSNAY  
02 54 28 12 12 - [info@parc-naturel-brenne.fr](mailto:info@parc-naturel-brenne.fr)



Origine



# Pyrale du Buis (Crambidés)

*Cydalima perspectalis*

appelé aussi *Diaphania perspectalis*



## Description générale

Papillon nocturne, très souvent attiré par les lampadaires. Ses ailes sont blanches et brunes avec des reflets dorés et violacés.

Le vol des papillons s'observe de juin à octobre. La chenille de la pyrale du buis est reconnaissable à sa tête noire luisante et son corps vert clair, strié longitudinalement de vert foncé. Elle présente des verrues noires et de longs poils blancs isolés.

Non urticantes, ces chenilles possèdent 3 paires de pattes, 5 paires de fausses pattes abdominales et se nourrissent du buis.

Taille : 36 à 44 mm d'envergure pour le papillon et entre 35 et 40 mm à la fin de leur développement pour la chenille

Longévité : 1 an

Abondance  
moyenne



**Le cycle de vie de la pyrale du buis conduit à plusieurs pontes par an**

## Origine

Originnaire d'Asie, la pyrale du buis a été introduite accidentellement en France en 2008. Elle est régulièrement signalée en Alsace ainsi qu'en Ile de France et en Poitou-Charentes. Depuis 2014, elle est présente dans pratiquement toute la France. En 8 ans, elle a colonisé 86 départements de métropole.

Dans l'Indre, l'explosion des effectifs est récente (2013) mais elle est déjà présente dans plusieurs communes du Parc.

**(voir page suivante)**

## Cycle de vie

Les jeunes chenilles passent l'hiver dans des cocons de feuilles et de soie situés à l'intérieur du feuillage des plants infestés.

Naissance des chenilles dès le mois de mars. Les dégâts s'observent dès le début du printemps.

A la fin du développement, les chenilles se transforment en nymphes.

La nymphose dure environ 1 mois (pendue par la queue, la tête en bas, généralement dans un cocon tissé entre les feuilles).

Les papillons sortent 2 à 3 semaines plus tard.

La 1<sup>ère</sup> génération des papillons prend son envol en juin.

La femelle va pondre sur la face inférieure des feuilles (œufs en grappe).

La dernière génération passe l'hiver en l'état de jeunes chenilles logées dans des cocons.

Dès le mois de mars de l'année suivante, elles quittent leurs cocons et recommencent à s'alimenter sur les feuilles.

Origine



# Pyrale du Buis (Crambidés)

*Cydalima perspectalis*

appelé aussi *Diaphania perspectalis*



(suite)

## Moyens de gestion

### Lutte mécanique

Prélever les chenilles directement sur la plante et écraser celles qui tombent. Il est important de recommencer jusqu'à retirer l'ensemble des chenilles présentes sur la plante. Cette technique peut être très longue et fastidieuse, elle est réalisée lorsque l'espèce n'est pas trop répandue. (Risque : technique peu efficace si la totalité des chenilles n'est pas effectuée à 100%).

### Lutte microbiologique

Utiliser un produit biologique à base de bacillus thuringiensis (vendu en jardinerie ou sur internet). Ce traitement agit seulement sur les chenilles. Il faut l'appliquer uniformément par pulvérisation sur l'arbuste par temps sec, sur et sous les feuilles. Renouveler l'opération tous les mois jusqu'à l'hiver (technique la plus efficace). Attention, après le 1<sup>er</sup> traitement, vous constaterez une amélioration et la repousse des feuilles, mais ceci ne résoudra pas définitivement le problème. Si vous ne renouvelez pas le traitement, les œufs ou les larves non traitées donneront lieu à de nouvelles invasions de chenilles vertes.

Le renouvellement du traitement en fin d'hiver ou au début du printemps de l'année suivante permet de venir à bout des larves ayant hiverné au sein de vos buis.

### Protection des buis encore sains

Mise en quarantaine : vous pouvez utiliser un filet anti-insectes pour protéger vos buis qui ne sont pas encore touchés. De mars à octobre, tant que la présence des papillons est signalée, placer un filet à mailles fines sur vos buis.

### Piégeage par phéromone du papillon de la pyrale du buis

Sans insecticide, ni produit toxique, utilisable en agriculture biologique, le piège doit être placé au dessus des buis de préférence. Les papillons mâles sont attirés par les phéromones sexuelles de papillon femelle, par épuisement, les papillons vont tomber dans le piège rempli d'eau (durée d'efficacité : 4 à 5 semaines, selon les conditions climatiques). Changer la capsule de phéromones tous les mois.

### Nuisances

**Plante hôte :** Les chenilles se nourrissent des feuilles, des tiges et de l'écorce du buis et peuvent provoquer des dégâts très importants. Elles tissent des toiles autour des plants infestés et laissent sur le sol de nombreuses déjections vert foncé.

Les feuilles brunissent, sèchent et finissent par tomber. Sa présence est facilement reconnaissable, grâce aux cocons, aux toiles et aux fils de soie situés à la base des arbustes et sur les feuilles.

## Recommandations

En cas de défoliation totale et de mortalité du buis, les plants largement infestés peuvent être arrachés et brûlés mais ne doivent surtout pas être compostés à l'air libre en l'état. Ils peuvent être compostés après broyage, en recouvrant suffisamment les broyats pour éviter que d'éventuelles chrysalides en cours de mue libèrent des papillons adultes.

**Au moindre doute sur l'identification de cette espèce, adressez-nous une photo par mail, et en retour nous vous confirmerons que la chenille identifiée est bien celle de la Pyrale du Buis car le bacillus thuringiensis n'est pas sélectif.**



## Contact

Parc naturel Régional de la Brenne - Maison du Parc - Le Bouchet - 36300 ROSNAY  
02 54 28 12 12 - [info@parc-naturel-brenne.fr](mailto:info@parc-naturel-brenne.fr)

Origine



# Robinier faux-acacia

(Fabacées)

*Robinia pseudacacia*

improprement appelé Acacia

Parc  
naturel  
régional  
de la Brenne

## Description générale

Arbuste ou arbre à rameaux épineux exceptés ceux portant les fleurs. Pousses rougeâtres brun foncé portant une paire d'épines (5-15 mm) à la base de chaque feuille.

Taille  
jusqu'à 25 m

Feuilles

20 cm, alternes, composées, 6-10 folioles ovales ou elliptiques, 2-5 cm de long.

Face supérieure vert vif à vert foncé mat. Face inférieure plus pâle.

Ecorce

gris-brun profondément fissurée

Fleurs

blanches, parfumées, en grappes lâches et pendantes 10-20 cm de long

Fruits

gousses sèches, longues 4-10 cm, contenant des graines rondes



Très  
forte  
abondance



## Reproduction/Propagation

Le robinier se reproduit par multiplication végétative. Celle-ci est d'autant plus efficace que la plante est en situation de stress (coupe, brûlage,...). Les fleurs sont pollinisées par les insectes, notamment par les abeilles. Les gousses peuvent être déportées par le vent. Parmi les nombreuses graines libérées, très peu germent car leurs téguments extérieurs doivent être usés ou rompus (scarifiés). Le Robinier faux-acacia a une croissance rapide (de 0,4 à 1,2 cm par jour en début de croissance). Il assure son expansion grâce à ses grandes capacités à drageonner et à rejeter des souches.

## Habitat

Cet arbre se rencontre abondamment dans les milieux ouverts et perturbés : bords de routes ou de voies ferrées, pâtures, friches et talus. Il s'est également naturalisé dans les forêts de montagne, les prairies et les bords de rivières.

## Origine

Originaire de l'est des Etats-Unis (chaîne des Appalaches) où le climat est tempéré-humide, le Robinier faux-acacia a été introduit en Europe en 1601. Le premier spécimen a été planté à Paris par le botaniste d'Henri IV, Jean Robin (d'où le nom de genre Robinia), d'abord Place Dauphine, puis transplanté au Jardin des Plantes où l'on peut toujours l'admirer. C'est l'arbre nord-américain le plus planté au monde. En France, c'est à partir de plantations (actuellement environ 100 000 ha) que cet arbre s'est facilement naturalisé puis s'est propagé dans toute l'Europe.

## Nuisances

### Sur le milieu naturel

Le robinier est un arbre à croissance rapide, pouvant occuper de grandes surfaces grâce à ses drageons et ses rejets de souche. Les peuplements peuvent devenir très denses et supplanter des buissons et des arbres indigènes. Cet arbre, capable de fixer l'azote, provoque un enrichissement de cette substance dans le sol avec pour conséquence l'élimination progressive des espèces de sol maigre. Dans les milieux pionniers, les phénomènes de succession sont accélérés, entraînant l'élimination d'espèces pionnières indigènes. Dans les Cévennes, en bord de cours d'eau, ses peuplements denses privent le castor des plantes dont il s'alimente.

### Sur l'Homme

Il contient de la robine (dans l'écorce) et de la robinine (dans les feuilles, les fleurs et les graines). Ces deux substances sont toxiques pour l'homme. L'ingestion de petites quantités peut entraîner des troubles digestifs et cardiaques et se révéler mortelle pour les animaux.



## Mesures préventives

- stopper/contrôler sa propagation, et avoir une attention particulière aux milieux ouverts.

## Mesures de gestion possibles

- fauche ou giro-broyage annuel pour limiter la propagation de jeunes semis d'un an (système racinaire pas encore développé),  
- coupe, écorçage ou brûlage des arbres adultes, sont à proscrire,  
- éliminer y compris les racines, par incinération et non par compostage ou dépôt en déchets verts,  
- craint la concurrence et ne tolère pas l'ombre. Dans les zones dégradées, le passage du bulldozer suivi de la plantation d'une espèce couvrante limiterait les rejets et les drageons. Il est nécessaire d'assurer un suivi de plusieurs années sur les parcelles traitées.



## Contact

Parc naturel Régional de la Brenne - Maison du Parc - Le Bouchet - 36300 ROSNAY  
02 54 28 12 12 - info@parc-naturel-brenne.fr

# Milieux humides

## Origine



# Corbicule

 (Corbiculidés)

*Corbicula fluminea*

appelée aussi Petite corbeille d'Asie, Palourde d'eau douce, Clam asiatique



Parc  
naturel  
régional  
de la Brenne

## Description générale

Coquillage qui ressemble à la palourde. Coloration externe des valves variable mais généralement vert-olive à brun-noir.

Taille  
jusqu'à 30 mm



Abondance  
moyenne



## Reproduction/propagation

La reproduction est hermaphrodite mais sans auto-reproduction. L'incubation se déroule dans les branchies puis les larves (environ 40 000) sont libérées au bout de 4 à 5 jours. Les larves sont "nageuses" et donc propres à une dispersion rapide.

## Habitat

Espèce d'eau douce et d'eau saumâtre qui vit dans les sédiments. L'espèce a colonisé des circuits de centrales thermiques d'électricité en France, par exemple Cattenom et La Maxe sur la Moselle, Golfech sur la Garonne et Bugey sur le Rhône. Elle est notamment présente dans les bassins froids des aéroréfrigérants de la centrale de Golfech, où la quantité de *Corbicula* retirée d'un de ces bassins s'élève à environ 10 m<sup>3</sup>. Les coquillages se trouvaient dans les zones les moins turbulentes du bassin et sous les tulipes d'arrivée d'eau.

Egalement très présente dans les circuits de distribution d'eau d'irrigation du bassin de la Garonne, elle résiste bien à la pollution mais a besoin d'une eau riche en oxygène pour se développer.

## Alimentation

Ce mollusque filtre l'eau pour se nourrir de phytoplancton.

## Origine

L'espèce *Corbicula fluminea* a été introduite aux Etats-Unis en provenance de l'est de l'Asie. Signalée en Amérique du Nord comme espèce allochtone, n'a cessé depuis cette région, de coloniser les fleuves de divers états. *Corbicula fluminea* a été détectée en France en 1977 ou au début des années 80. Le caractère invasif de cette espèce permettait de penser qu'elle allait coloniser rapidement les principaux canaux de l'hexagone. Ses populations sont grandes avec parfois 100 à 200 individus au mètre carré.

## Nuisances

### Sur le milieu naturel

Ce bivalve allochtone pourrait, à terme, entrer en compétition avec la faune autochtone.

### Sur l'Homme

Les Corbicules sont capables de constituer des populations très denses. Ont déjà causé de nombreux dégâts aux utilisateurs d'eau aux Etats-Unis, mais également dans le sud-ouest de la France. Ils colmatent, entre autres, les réseaux d'eau.

## Méthodes de lutte et de prévention

### Régulation naturelle

La prédation par le rat musqué (*Ondatra zibethicus*) sur cette espèce est significative dans certains lieux et notamment le long des berges empierreées à Melun (Seine).

### Recommandations

- Apportez-nous vos commentaires si l'espèce est observée, ce qui permettra d'élargir nos connaissances sur sa dispersion.
- Son utilisation en tant qu'espèce d'ornement doit être prohibée.



## Contact

Parc naturel Régional de la Brenne - Maison du Parc - Le Bouchet - 36300 ROSNAY  
02 54 28 12 12 - info@parc-naturel-brenne.fr

Origine



# Ecrevisse américaine

(Cambaridés)  
*Orconectes limosus*  
appelée aussi Petite américaine, Petite grise



## Description générale

Caractérisée par des ornements brunâtres sur la face dorsale de l'abdomen avec une teinte vert-noir pour le corps.  
La mue : la carapace est rigide, l'écrevisse doit s'en extraire pour grandir. Cette étape libère un animal mou, dont la croissance rapide est provoquée par absorption d'eau ; après quoi les téguments extérieurs sont recalciés.

**Taille**  
70 à 120 mm  
sans les pinces  
pour les adultes

**Longévité**  
3 à 4 ans



Très forte  
abondance



## Reproduction

Maturité sexuelle : 1 an pour pondre entre 200 à 450 œufs.

## Habitat

S'accommode aux eaux limoneuses à qualité médiocre, riches en végétation aquatique. Sa résistance à l'absence d'oxygène lui permet de coloniser des habitats délaissés depuis longtemps par les espèces autochtones. S'accommode également des plans d'eau et cours d'eau de seconde et de première catégorie.

## Alimentation

Espèce omnivore, relativement vorace, elle s'attaque de préférence aux mollusques, aux rongeurs, aux vers, aux larves, aux têtards de grenouilles ainsi qu'à des petits poissons vivants ou morts.

## Origine

Les transferts d'écrevisses se sont multipliés à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle pour repeupler les innombrables sites dévastés par une maladie nouvelle : la peste ramenée d'Amérique du Nord. Originaire de la côte Est des Etats-Unis, aurait été introduite en Europe vers les années 1880 (son aire de répartition en Europe est plus vaste que son aire dans sa région d'origine). Présence reconnue en France en 1935, à partir de souches acclimatées en Allemagne. Elle a été introduite pour la 1<sup>ère</sup> fois dans le Cher en 1911-1913. Les écrevisses échappées des enclos d'élevage malgré les précautions prises pour éviter leur fuite, se sont alors répandues dans la nature, migrant naturellement. L'homme a également facilité leur propagation de façon volontaire ou involontaire (exemple : par les pêcheurs utilisant des écrevisses comme appâts ou par les aquariophiles).

**Si vous avez un doute sur la présence d'une espèce d'écrevisse ou pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter au 02 54 28 12 12 ou au 07 86 00 05 79.**

## Nuisances

Porteuse saine du champignon *Aphanomyces astaci* responsable de la "peste de l'écrevisse". Sa grande capacité d'adaptation lui permet de coloniser de nouveaux cours d'eau, éliminant les populations d'écrevisses patrimoniales. Les repeuplements en poisson provenant d'étangs colonisés d'écrevisses américaines ont été souvent le point de départ de nouvelles colonies d'*Orconectes limosus*. Peut creuser des terriers et fragiliser les berges des plans d'eau et des cours d'eau. Peut également avoir des impacts (régime alimentaire) sur la faune et la flore aquatique.

## Moyens de gestion

Figure parmi les espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques, interdite de vente et de transport à l'état vivant. Peut être pêchée toute l'année (avec carte de pêche).

Des techniques de captures sont employées pour la mise en œuvre d'inventaires mais elles nécessitent un permis de pêche scientifique et ne peuvent être mises en œuvre que par un personnel qualifié. On distingue :

- **des techniques passives** subordonnées au passage de l'écrevisse (nasses, pièges divers appâtés ou non),
- **des techniques actives** comme la pêche électrique ou la pêche manuelle.



## Contact

Parc naturel Régional de la Brenne - Maison du Parc - Le Bouchet - 36300 ROSNAY  
02 54 28 12 12 - info@parc-naturel-brenne.fr

Origine



# Ecrevisse rouge de Louisiane

(Cambaridés)

*Procambarus clarkii*

appelée aussi Ecrevisse rouge

Parc  
naturel  
régional  
de la Brenne

## Description générale

De couleur rouge mais parfois bleutée ou violacée. Peut avoir une couleur grise à vert pour les plus jeunes (faire attention aux critères de détermination).

### Taille

de 60 mm à plus  
de 150 mm sans  
les pinces pour les  
adultes

### Longévité

de 3 à 5 ans

### Poids

de 30 g à plus de  
100 g

**Forte  
abondance**



## Reproduction

Maturité sexuelle : 6 à 12 mois.

Ponte : entre 200 et 700 œufs (5 à 10 fois plus que les écrevisses autochtones). Reproduction possible deux fois par an.

## Habitat

Fréquente des milieux aquatiques variés, plutôt stagnants ou à courant lent. Marque une légère préférence pour les eaux calmes, ensoleillées (optimum 22° C-25° C), peu profondes (moins de 40 cm), à fonds turbides et souvent couverts d'herbiers. Elle est néanmoins capable de s'adapter à tout type de milieu, de résister à des conditions extrêmes, à des températures de plus de 30° C, au manque d'eau, à la carence en oxygène, aux polluants...

## Alimentation

Consomme essentiellement des plantes aquatiques ou semi-aquatiques et des débris. Peut également s'attaquer aux pontes de poissons, d'amphibiens, aux insectes, crustacés mais aussi aux alevins et aux têtards.

## Origine

Occupe naturellement tout le Nord du Mexique. Elle fut peu à peu propagée dans de nombreux états. Dès 1954, présence en Californie. Introduite au Japon, à Hawaï, au Kenya, où sa prolifération perturbe l'activité des pêcheurs, son impact sur la nidification des tilapias (espèce de poisson élevage) est considérée comme catastrophique. Poursuivant sa progression vers l'Amérique du Sud et sur le continent africain, arrive en Europe vers les années 1970 où elle est introduite en Espagne. En France, introduite dans les années 1975, elle a envahi de nombreux cours d'eau et plans d'eau ; introductions destinées à satisfaire une partie du marché de la consommation pour compenser la forte baisse des importations de Turquie. Elle fut propagée par les éleveurs, inconscients des méfaits de cette espèce, mais également par des personnes ayant connaissance de son impact.

**(voir page suivante)**

## Nuisances

### Sur le milieu naturel

Risque élevé de régression, voire de disparition d'espèces d'écrevisses autochtones, soit par compétition, soit par introduction d'agents pathogènes : porteuse saine de l'Aphanomycose (champignon anéantissant les écrevisses indigènes). Participe à la réduction du couvert végétal ainsi qu'à la fragilisation des berges. Fort impact sur les espèces aquatiques des plans d'eau (insectes, poissons...).

### Sur l'homme

Occasionne des dégâts dans les herbiers de plantes aquatiques, consomme des œufs, ce qui nuit à la pêche. Fragilise également digues et berges par le creusement des terriers, dégrade la qualité de l'eau en augmentant les matières en suspension et accélère le processus d'envasement. Néfaste pour la santé si consommée en grande quantité (métaux lourds, algues toxiques, pesticides...).



## Contact

Parc naturel Régional de la Brenne - Maison du Parc - Le Bouchet - 36300 ROSNAY  
02 54 28 12 12 - [info@parc-naturel-brenne.fr](mailto:info@parc-naturel-brenne.fr)



(suite)

## Connaissances au sein du Parc

10 foyers d'infestations ont été recensés sur 12 communes du territoire du Parc.

**Une équipe spécialement créée par le Parc, participe à ces campagnes de piégeage et peut venir en aide aux propriétaires d'étangs. Si vous avez un doute sur la présence d'une espèce d'écrevisse ou pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter au 02 54 28 12 12 ou au 07 86 00 05 79.**

## Moyens de gestion

### ☀ Régulation naturelle

Consommation par les prédateurs locaux (oiseaux mais aussi loutre, vison dans d'autres bassins). Néanmoins, pression de prédation trop faible au regard des capacités de reproduction de cette espèce.

### ☀ Méthode de prévention

Dans les étangs piscicoles, la filtration de l'eau de remplissage permet de limiter les risques d'introduction de jeunes écrevisses. La seule technique qui montre une réelle efficacité est le piégeage intensif et régulier des plans d'eau à l'aide de nasses ainsi qu'un empoissonnement en carnassiers..



## Contact

Parc naturel Régional de la Brenne - Maison du Parc - Le Bouchet - 36300 ROSNAY  
02 54 28 12 12 - [info@parc-naturel-brenne.fr](mailto:info@parc-naturel-brenne.fr)



Origine



# Ecrevisse signal (Astacidés)

*Pacifastacus leniusculus*

appelée aussi Ecrevisse de Californie,  
Ecrevisse du Pacifique



## Description générale

De couleur brun rougeâtre. Pinces massives, lisses et décorées d'une tache claire, parfois bleutée.

**Taille**  
plus de 140 mm  
sans les pinces  
pour les adultes

**Longévité**  
de 5 à 6 ans  
ou plus

**Poids**  
jusqu'à 150 g

faible à  
moyenne  
abondance



## Reproduction

Maturité sexuelle : 1 à 2 ans.  
Ponte : entre 100 et 300 œufs.

## Habitat

Capable de s'adapter dans les rivières à truites, comme dans les étangs ou des plans d'eau qui peuvent dépasser les 20 °C mais également dans les ballastières. Occupe des niches écologiques vacantes (ballastières et grandes rivières). A besoin d'abris (souches, pierres...).

## Alimentation

Régime omnivore à tendance herbivore. Les adultes vont préférer en majeure partie les végétaux, les jeunes, la nourriture d'origine animale.

## Origine

Originnaire de la côte est des Etats-Unis, elle fut introduite en Suède vers les années 1960. Cette souche fut développée par élevage et servit à la naturalisation à grande échelle dans les lacs suédois. L'exportation fut ensuite organisée vers l'Europe. Premières introductions en France vers 1976-1977, en Sologne et dans les Vosges. Expansion due à l'homme. Echappées des élevages malgré les précautions prises, se sont répandues dans la nature en migrant naturellement. L'homme a facilité leur propagation de façon volontaire ou non (aquariophilie ou appât de pêche).

## Connaissances au sein du Parc

Elle a été identifiée aussi bien en cours d'eau qu'en étang.

**Si vous avez un doute sur la présence d'une espèce d'écrevisse ou pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter au 02 54 28 12 12 ou au 07 86 00 05 79.**

## Nuisances

### Sur le milieu naturel

Espèce agressive et vigoureuse, redoutable concurrent pour les espèces européennes, notamment grâce à son arme biologique que constitue sa résistance au champignon *Aphanomyces astaci* (porteuse saine de la Peste de l'écrevisse).

### Sur l'Homme

Les juvéniles exercent une prédation sur les alevins de poissons et le benthos dont se nourrissent beaucoup d'espèces de poissons. Adulte, peut détruire les frayères de certaines espèces, notamment les cyprins, ce qui nuit à la pêche.

## Moyens de gestion

### ☀ Régulation naturelle

Consommation par les prédateurs locaux (oiseaux mais aussi loutre, vison dans d'autres bassins). Pression de prédation trop faible au regard des capacités de reproduction de cette espèce.

### ☀ Méthode de prévention

Dans les étangs piscicoles, la filtration de l'eau de remplissage permet de limiter les risques d'introduction de jeunes écrevisses. La seule technique qui montre une réelle efficacité est le piégeage intensif et régulier des plans d'eau à l'aide de nasses.



## Contact

Parc naturel Régional de la Brenne - Maison du Parc - Le Bouchet - 36300 ROSNAY  
02 54 28 12 12 - info@parc-naturel-brenne.fr

Origine



# Bernache du Canada

(Anatidés)  
*Branta canadensis*

appelée aussi Outarde du Canada



Parc  
naturel  
régional  
de la Brenne

## Description générale

La Bernache a le cou, le bec et la tête noirs. Ses joues et sa gorge sont blanches et sa queue est noire. Le croupion et le bas du ventre sont blancs mais le reste du corps est brun gris avec des liserés plus clairs.

Taille  
90 à 100 cm

Poids  
4 300 g à 5 000 g

Envergure  
160 à 175 cm

Longévité  
jusqu'à 24 ans



Abondance  
moyenne



## Reproduction

**Maturité sexuelle** : 2 ans et fidélité du couple.

**Ponte** : entre 5 et 7 œufs blancs, les oiseaux plus âgés ayant une couvée plus importante que ceux qui pondent pour la première fois.

## Habitat

On peut trouver la Bernache du Canada dans presque tous les types de milieux humides, aussi bien de petits étangs que de grands lacs et rivières. Cependant, cet oiseau passe autant de temps sur la terre que dans l'eau. Elle préfère les basses terres ayant de vastes étendues de prés herbeux et humides, et une abondance d'étangs et de lacs procurant des refuges contre les renards et d'autres prédateurs terrestres.

## Alimentation

Au printemps et en été, les Bernaches s'alimentent surtout de feuilles de graminées. Elles mangent également une grande variété de plantes aquatiques : feuilles, fleurs, tiges, racines, graines et baies. Ces Anatidés doivent consommer de grandes quantités de nourriture pour obtenir les nutriments dont elles ont besoin. Elles passent souvent 12 heures par jour ou plus à s'alimenter.

Pendant l'hiver, elles s'alimentent souvent dans des champs où elles trouvent une abondance de maïs, d'avoine et d'autres cultures et grains tombés sur le sol au moment de la moisson.

## Apparition en France

Les populations européennes retournées à l'état sauvage proviennent de l'introduction à titre esthétique en Grande Bretagne au 18<sup>ème</sup> siècle et cynégétique en Suède dans la première moitié du 20<sup>ème</sup> siècle.

## Origine

Les premières Bernaches du Canada ont été observées à la fin des années 1980 au sein du Parc. Elles ont été introduites dans un but ornemental. Un maximum de 135 individus a été observé en décembre 2003.

## Nuisances

### Sur le milieu naturel

Cette espèce est assez agressive au moment de la formation des couples et lorsque son territoire est établi. La menace envers les autres oiseaux d'eau s'exprime par divers mouvements et attitudes empêchant parfois la nidification des autres espèces.

### Sur l'Homme

Les populations de bernaches du Canada qui vivent dans les zones urbaines deviennent une nuisance. Elles tassent le sol en le piétinant et salissent avec leurs fientes. Elles augmentent et causent des dommages importants dans les prairies et les zones cultivées.

## Moyens de gestion

Toutes les espèces de Bernaches sont protégées au niveau national.

Etant donné ce statut, la Bernache du Canada fait l'objet d'une régulation prévue par l'Etat via dérogation (arrêtés préfectoraux) et encadrée par l'ONCFS.



## Contact

Parc naturel Régional de la Brenne - Maison du Parc - Le Bouchet - 36300 ROSNAY  
02 54 28 12 12 - [info@parc-naturel-brenne.fr](mailto:info@parc-naturel-brenne.fr)

Origine



# Grenouille Taureau (Ranidés)

*Rana catesbeiana*

appelée aussi Grenouille mugissante



## Description générale

Une des plus grosses grenouilles au monde. Sa tête est large et aplatie, sans cou apparent. Les membres postérieurs sont palmés et plus longs que ceux antérieurs. La peau est plutôt lisse et humide. Sa robe est vert jaune à brun sur le dos et de couleur crème, souvent contrastée et vermiculée, sur le ventre. Le mâle adulte possède des tympanes très développés et une gorge jaune. Chant grave et lent, en séries de 5 à 6 meuglements sourds. Ils produisent un appel grave et sonore qui peut s'apparenter au beuglement d'un taureau, d'où son nom.

Taille

40 cm  
pattes allongées

Poids

600 g à 1 000 g

Longévité

8 à 9 ans

Non  
présente



## Reproduction

Elle débute lorsque la température de l'eau atteint 17-21 °C. La ponte peut avoir lieu de mai à septembre. Le nombre d'œufs, ronds et transparents piqués d'un point noir, varie de 1 000 à 20 000 par femelle. Laissés à eux-mêmes, ceux-ci s'agglutinent en masses gélatineuses aux végétaux émergents. L'éclosion des œufs se produit 4 à 5 jours plus tard. Suivant le climat et la taille des femelles, il peut y avoir deux pontes par an, la deuxième étant plus faible, avec des œufs plus petits. La maturité sexuelle est atteinte à 9-10 cm.

## Habitat

Cette espèce peut coloniser tous les types de plans d'eau (dans les sites d'introduction). Se révèle peu exigeante au niveau de la qualité de son habitat, on la retrouve dans les marais de bonne qualité comme dans des bassins de station d'épuration. Pose également problème du fait de son opportunisme dans le choix de ses proies et de son habitat.

## Alimentation

Les têtards consomment détritiques et petits organismes récoltés sur les végétaux. La petite grenouille s'alimente surtout des invertébrés terrestres et aquatiques. Dès que sa taille le permet elle s'attaque à des proies plus importantes : écrevisses, têtards, grenouilles, oiseaux, jeunes tortues, araignées, gastéropodes terrestres...

## Origine

Originnaire d'Amérique du Nord, de la côte est des Etats-Unis depuis la frontière mexicaine jusqu'à la région des grands Lacs et le sud du Canada, elle colonise actuellement, à la suite de diverses introductions, la côte Ouest du nord au sud et une partie du Mexique. Elle est donc présente dans une vaste zone aux climats variés, du continental au semi-tropical.

(voir page suivante)

## Nuisances

### Sur le milieu naturel

Peut entrer en compétition avec les espèces occupant des niches écologiques proches et en particulier les autres espèces de grenouilles vertes (plus petites). Cette compétition peut se produire au stade adulte, mais aussi au stade larvaire : les têtards, sécrètent des substances chimiques qui inhibent le développement de ceux des autres espèces en présence dans l'écosystème.

Bien connue pour sa voracité.

Une grande partie du déclin des populations d'amphibiens peut être attribuée à une maladie infectieuse émergente, la Chytridiomycose, provoquée par le fungus pathogène *Batrachochytrium dendrobatidis* qui est un champignon. La Grenouille taureau est porteuse saine de cet agent pathogène considéré aujourd'hui comme étant la pire maladie infectieuse jamais observée chez les vertébrés, en terme de nombre d'espèces infectées et de tendance à les conduire à l'extinction.

### Sur l'Homme

Accusée par les pêcheurs et les chasseurs d'Aquitaine de consommer les alevins et les oisillons et d'être responsable de la diminution des poissons. La prédation sur les alevins est certainement limitée, la grenouille ne chassant sous l'eau.

Risque de transmission d'agents pathogènes à des prédateurs et en particulier l'homme (salmonelles...).



## Contact

Parc naturel Régional de la Brenne - Maison du Parc - Le Bouchet - 36300 ROSNAY  
02 54 28 12 12 - info@parc-naturel-brenne.fr

Origine



# Grenouille Taureau (Ranidés)

*Rana catesbeiana*

appelée aussi Grenouille mugissante



**(suite)**

## Origine (suite)

En France, la naturalisation de cette grenouille en métropole est assez récente, bien que des tentatives infructueuses d'introduction aient été faites dès la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle. La première mention écrite signalant la naturalisation de l'espèce (dans la région de Bordeaux) date de 1990.

Cette population est issue d'individus relâchés à la fin des années 1980 à la suite d'une introduction volontaire. En 1968, Armand Loti ramène à Arveyres une dizaine de grenouilles taureau à des fins décoratives. Elle a été introduite également sur plusieurs autres continents, dans la plupart des cas soit à des fins d'élevage, à but ornemental en tant qu'animal de compagnie ou de jeu (concours de saut) ou comme agent de contrôle d'insectes ravageurs et autres pestes.

La Brenne n'est pour le moment pas touchée par cette espèce. Cependant, la grenouille taureau a été découverte en 2002 en Sologne sur 2 communes.

**Rester vigilant face à cette espèce, nous informer de toute observation ou suspicion de présence au sein du territoire.**

## Méthodes de lutte et de prévention

### ☀ Régulation naturelle

Les principaux prédateurs : poissons carnassiers, serpents, canards, échassiers, corneilles, rapaces, insectes aquatiques, mammifères carnivores et autres grenouilles de son espèce (cannibalisme).

### ☀ Moyen de lutte

Mise en place d'un programme d'éradication pluriannuel (2009-2013) pour réguler les populations en place, notamment en Sologne (association Sologne Nature Environnement), à l'aide de tirs, prospection des pontes...

### ☀ Recommandations

En raison de la maladie véhiculée par cette espèce, il est très important de :  
 Désinfecter systématiquement le matériel (bottes, épuisettes...) sortant d'une zone à risque, connue pour abriter cette espèce.  
 Faire également très attention aux poissons provenant d'une zone touchée (peut poser des problèmes pour la pisciculture et des soucis de propagation).



## Contact

Parc naturel Régional de la Brenne - Maison du Parc - Le Bouchet - 36300 ROSNAY  
 02 54 28 12 12 - [info@parc-naturel-brenne.fr](mailto:info@parc-naturel-brenne.fr)

Origine



# Perche soleil (Centrarchidés)

*Lepomis gibbosus*

appelée aussi *Eupomictis gibbosus*



Parc  
naturel  
régional  
de la Brenne

## Description générale

Ses couleurs sont vives, dos vert-olive où dominent les verts et bleu-azur, flancs plus clairs avec des points rouges ou orangés et des reflets dorés et irisés. La face ventrale est orange. Des rayures bleues et oranges sont disposées sur le côté de la tête. Le bord des écailles est finement denticulé voire lisse, rendant un toucher peu rugueux à l'inverse de la perche commune. La tête relativement grande est dotée d'un œil bien développé.

Taille  
8 à 15 cm

Poids  
jusqu'à 100 g ou  
plus

**Forte  
abondance**



## Reproduction

Maturité sexuelle : 3 ou 4 ans selon le sexe.

Ponte : entre 600 et 5 000 œufs.

## Habitat

La perche soleil se rencontre dans les eaux claires, calmes et peu profondes des rivières de plaines et les eaux stagnantes (bras-morts de fleuves, lacs, canaux, étangs, ballastières...). Parfois, un simple trou d'eau lui suffit. Les eaux froides et une altitude élevée lui font obstacle.

## Alimentation

Après éclosion, les larves se nourrissent de phytoplancton jusqu'à la taille de 5 cm. A l'âge adulte, ce poisson est carnassier et consomme diverses larves d'insectes, des crustacés, des vers et des petits mollusques mais aussi des œufs et alevins de poissons.

## Origine

La perche soleil est originaire de l'Amérique du Nord, des Grands Lacs à la Floride et au Texas. Elle a été introduite en Europe occidentale vers 1880 où elle s'est étendue, à l'exception de l'Espagne. En France, elle a été importée en 1877 pour son aspect décoratif en aquariophilie. Son introduction dans le milieu naturel s'est faite à la fois volontairement et par des individus échappés d'élevages. Elle a été observée en Sologne pour la première fois en 1888.

## Nuisances

### Sur le milieu naturel

Du fait de sa très grande voracité, cette espèce peut exercer une prédation excessive sur les œufs et alevins de diverses espèces de poissons, engendrant une diminution de leurs effectifs.

### Sur l'Homme

Ce sont surtout les pêcheurs et les pisciculteurs qui sont concernés par la prédation exercée par cette espèce sur les stocks de poissons pêchés ou élevés. Sans être un piscivore spécifique, les adultes se nourrissent de jeunes alevins de cyprinidés. Ainsi, son opportunisme et sa prolificité lui confèrent un statut d'indésirable, d'espèce « nuisible ».

## Méthodes de lutte et de prévention

### ● Régulation anthropique

L'introduction de cette espèce en Europe a été considérée comme une erreur et son "éradication" a été recommandée. Selon les guides de bonnes pratiques de gestion piscicole d'étangs (SMIDAP), lors de la vidange des étangs, les perches soleils doivent être triées du stock de poissons récoltés, puis détruites. Même chose lors de pêches à la ligne.



## Contact

Parc naturel Régional de la Brenne - Maison du Parc - Le Bouchet - 36300 ROSNAY  
02 54 28 12 12 - info@parc-naturel-brenne.fr

Origine



# Poisson-chat (Ictaluridés)

*Ameiurus melas*

appelé aussi *Ictalurus melas*



## Description générale

Le corps est moyennement allongé, la peau nue recouverte d'une épaisse couche de mucus. Il possède 8 barbillons bien développés autour de sa bouche. La nageoire dorsale (réduite) est armée d'un aiguillon très piquant et suivie d'une petite nageoire adipeuse. Son dos et ses flancs sont de couleur sombre, noirâtre à brunâtre, son ventre est jaunâtre à blanchâtre.

Taille  
15 à 30 cm

Poids  
100 g à 200 g

Longévité  
6 à 7 ans



Abondance  
moyenne  
à forte



## Reproduction

Maturité sexuelle : 3 ans.

Ponte : entre 5 000 et 7 000 œufs.

## Habitat

Le poisson chat mène une vie benthique, étant constamment posé sur le fond. Il fréquente les eaux tièdes ou chaudes, turbides et envahies de végétation aquatique (étangs, canaux, mares peu profondes, gravières...) et parfois les eaux lentes des rivières et des fleuves. Il peut vivre dans des eaux peu oxygénées.

## Alimentation

Omnivore, opportuniste et surtout très vorace. Consomme des proies variées, en fonction de leur disponibilité et de leur accessibilité. Comme pour la plupart des espèces d'eau douce d'Europe, son régime alimentaire évolue au cours de sa croissance, les alevins se nourrissent d'abord de zooplancton puis de larves d'insectes et de fragments végétaux. Les adultes se nourrissent à proximité du fond et ingurgitent des crustacés, des vers mais aussi des pontes et alevins d'autres espèces de poissons.

## Origine

Ce poisson, originaire d'Amérique du Nord, a été importé en France entre 1871 et 1885, d'abord à titre de "curiosité zoologique". En 1871, les premiers poissons-chats, retenus dans des aquariums du Muséum d'Histoire Naturelle à Paris, se seraient répandus dans la Seine par les égouts... Vers 1907, d'autres spécimens ont été introduits dans les étangs du Loiret d'où ils "s'échappèrent" également. L'espèce avait presque totalement colonisé le réseau hydrographique français vers 1950.

## Nuisances

### Sur le milieu naturel

Il limite les ressources alimentaires d'autres espèces de poissons et consomme leurs œufs et alevins. Il est, à ce titre, considéré comme un compétiteur et un prédateur redoutable.

### Sur l'Homme

Dans les cas de fortes densités, la compétition intra-spécifique conduit souvent à la prolifération d'individus chétifs, très voraces, qui font le désespoir des pêcheurs à la ligne. En Brenne, les poissons-chats qui prolifèrent dans les étangs sont de redoutables prédateurs pour les invertébrés aquatiques et les pontes de poissons ou de grenouilles. Lors des pêches, leurs piquants blessent les poissons auxquels ils se sont mêlés et rendent ceux-ci impropres à la vente. Ils blessent également les pêcheurs au moment du tri.

## Méthodes de lutte et de prévention

### Régulation anthropique :

- En France, il a été classé nuisible et est donc "à éradiquer" :
- Laisser les poisson-chat pêchés aux équarrissages,
- **Entretenir une bonne gestion de l'eau** à l'échelle des bassins versants,
- **Vider régulièrement les étangs** permet un certain contrôle des individus.



## Contact

Parc naturel Régional de la Brenne - Maison du Parc - Le Bouchet - 36300 ROSNAY  
02 54 28 12 12 - info@parc-naturel-brenne.fr

Origine



# Pseudorasbora (Cyprinidés)

*Pseudorasbora parva*

appelé aussi *Leuciscus parvus*



## Description générale

Petit poisson à corps allongé et à grandes écailles dont le bord postérieur est souligné de points noirs. Sa bouche est dépourvue de barbillons, sa mâchoire inférieure très proéminente. Il est de couleur gris argenté à verdâtre.

Taille  
5 à 12 cm

Poids  
jusqu'à 20 g

Longévité  
courte, 5 ans  
maximum



Abondance  
faible à  
moyenne



## Reproduction

Maturité sexuelle : 1 an.

Nombre d'œufs : environ 340 à chaque ponte, œufs mesurant 1,3 à 2,5 mm de diamètre.

Durant la reproduction, le mâle présente des boutons nuptiaux autour de la bouche et des yeux et une couleur gris violacé, la femelle est jaune doré.

## Habitat

Fréquente les eaux douces et saumâtres. Se rencontre en rivière, en lac, dans les lagunes et divers bassins. Bien qu'il préfère les eaux stagnantes, peut se trouver en eau courante.

## Remarque

Son temps de génération court, sa forte fécondité, sa grande tolérance aux variations climatiques, ses exigences flexibles d'habitats (plasticité), sa polyphagie (large spectre alimentaire) expliquent sa grande aptitude à une dispersion naturelle rapide et à une colonisation de nouveaux habitats !

## Alimentation

Se nourrit de mollusque, de larves d'insectes, de petits crustacés et de débris végétaux.

## Origine

Originaire d'Asie du Sud-Est (Japon, Chine, Corée et bassin du fleuve Amour). Il a été introduit en Roumanie en 1960 (accidentellement, en même temps que des alevins d'autres Cyprinidés en provenance d'élevages du Yang Tsé Kiang), dans un étang où il s'est reproduit dès 1961 puis d'où il a gagné les rivières voisines (est étendu très rapidement à travers le bassin du Danube). Son extension vers les rivières d'Europe occidentale s'expliquerait par la liaison Danube-Rhin par un canal de navigation, mais aussi par le biais d'introductions volontaires comme poisson fourrage. Sa présence en France a été signalée pour la première fois entre 1978 et 1980.

## Nuisances

### Sur le milieu naturel

Peut être à l'origine de prédateurs excessives sur les pontes des autres espèces. Entre également en compétition avec les espèces locales pour la ressource alimentaire.

### Sur l'Homme

Il a été accusé de provoquer de sérieux dégâts dans les étangs destinés à la pisciculture. Entre en compétition en particulier avec des petites carpes et des gardons, compromettant ainsi leur développement.

## Méthodes de lutte et de prévention

Son statut, en France, est actuellement indéterminé, compte-tenu de son arrivée récente dans nos eaux et de l'absence d'études sur ce poisson. Plutôt considéré comme néfaste mais n'est pas classé "nuisible" pour manque de preuves scientifiques.

### Recommandations

- Effectuer des pêches sélectives dans les milieux envahis.
- Ne pas remettre à l'eau les individus pêchés.



## Contact

Parc naturel Régional de la Brenne - Maison du Parc - Le Bouchet - 36300 ROSNAY  
02 54 28 12 12 - info@parc-naturel-brenne.fr

Origine



# Ragondin (Myocastoridés)

*Myocastor coypus*

appelé aussi Castor des marais, Lièvre des étangs



## Description générale

Il a une apparence de rat avec une queue cylindrique peu poilue, mais avec un nez aplati et des narines largement écartées. Les oreilles sont petites et rondes, les yeux et les narines placés sur le dessus de la tête et émergés lorsque l'animal nage ou flotte. Les grandes pattes postérieures sont palmées et les pattes antérieures ont de fortes griffes. La fourrure est de couleur brune à jaune-brun et brillante. Les incisives sont grosses et de couleur orange.

Taille  
environ 1 m  
(queue comprise)

Poids  
6 à 7 kg

Longévité  
5 à 6 ans



Très forte  
abondance



## Reproduction

Maturité sexuelle : vers 7-8 mois, à un poids de 2 kg.

Nombre de jeunes : 5 en moyenne. Possibilité de deux portées par an.

### Petit calcul :

**Durant une année favorable, un couple de ragondins peut produire environ 6 jeunes par portée, la femelle pouvant avoir trois portées dans l'année.**

**Parmi les 6 jeunes, il peut y avoir 3 femelles qui seront capables de se reproduire dans l'année et de donner chacune 6 autres jeunes.**

**Après une année, ce couple est donc à l'origine de 24 nouveaux individus. Si ces nouveaux individus forment 12 nouveaux couples et que les conditions restent favorables, on aboutit au chiffre de 312 nouveaux individus en 2 ans !!!**

## Habitat

Dans les pays d'introduction, l'habitat de ce rongeur est très diversifié puisqu'il occupe les zones de marais, les rivières, les fossés de drainage, les étangs et les "trous d'eau", les retenues collinaires et d'eau potable ou encore les lagunes de station d'épuration. Le gîte du ragondin se trouve dans un terrier peu profond construit dans les berges.

## Alimentation

Les ragondins sont à peu près exclusivement herbivores. Leur régime alimentaire est caractérisé par une très large variété de plantes permettant ainsi une adaptation à des milieux très variés.

Excellent plongeur, il peut consommer beaucoup de nourriture sous l'eau : roseaux, joncs, lentilles d'eau... ; sur terre : graminées, céréales, navets, légumineuses, ombellifères... En hiver, le ragondin se nourrit de racines et d'écorces, parfois de mollusques.

**(voir page suivante)**

## Nuisances

### Sur le milieu naturel

Il est un gros consommateur de végétaux aquatiques dont la réduction ou la disparition entraîne une modification des conditions nécessaires à la survie des autres espèces. Ainsi, des zones de frayères (utiles à plusieurs espèces de poissons) peuvent disparaître.

Le ragondin peut aussi, occasionnellement, provoquer la destruction de couvées d'oiseaux aquatiques se trouvant sur son passage et détruire des milieux intéressants (roselières, gazons amphibies).

### Sur l'Homme

Par sa consommation, ce rongeur cause des dégâts aux cultures.

L'habitude qu'a le ragondin de creuser des terriers communiquant avec l'eau a souvent des conséquences négatives sur les voies d'eau et les ouvrages hydrauliques, soit de manière directe (érosion) soit de manière indirecte (envasement).

De plus, la présence du ragondin et du rat musqué entraîne des risques sanitaires de deux ordres :

- **risques pour le bétail** : le ragondin peut héberger la forme adulte de la douve du foie (*Fasciola hepatica*).

- **risques pour la santé humaine** : deux maladies bactériennes sont essentiellement à craindre, la leptospirose et la tularémie, qui peuvent être transmises par l'espèce.



## Contact

Parc naturel Régional de la Brenne - Maison du Parc - Le Bouchet - 36300 ROSNAY  
02 54 28 12 12 - info@parc-naturel-brenne.fr



Origine



# Ragondin (Myocastoridés)

*Myocastor coypus*

appelé aussi Castor des marais, Lièvre des étangs



Parc  
naturel  
régional  
de la Brenne

(suite)

## Origine

Le ragondin a volontairement été introduit en France pour sa fourrure et dès 1882, un élevage en captivité est signalé en Indre-et-Loire.

Beaucoup d'animaux se sont échappés d'enclos inadaptés. Ces évasions s'ajoutant à des lâchers volontaires par des fermiers en faillite et aux introductions volontaires pratiquées aussi dans le but de "gérer le développement de la végétation aquatique" (Agence de l'eau Artois Picardie) permirent à un certain nombre de ragondins de s'établir et de vivre dans de bonnes conditions dans la nature.

**A noter, le grand intérêt d'avoir une lutte coordonnée à l'échelle du territoire, en respectant les aspects réglementaires pour piéger et tirer les individus.**

## Méthodes de lutte et de prévention

### ● Régulation naturelle

Le facteur le plus important de mortalité connu est le froid. En France, il est vraisemblable que les jeunes ragondins soient la proie de l'hermine (*Mustela erminea*), de chiens (*Canis lupus familiaris*), de loups (*Canis lupus lupus*), du busard des roseaux (*Circus aeruginosus*), du renard (*Vulpes vulpes*) et du putois (*Mustela putorius*).

### ● Régulation anthropique

Localement, le piégeage permet une bonne efficacité, c'est la technique la plus respectueuse de l'écosystème. D'autres techniques peuvent être possibles : chasse sous terre, chasse au fusil, chasse à l'arc. Indirectement, il convient d'entretenir les bords de cours d'eau et d'éviter les coupes rases.

En effet les Ragondins et Rats musqués sembleraient ne pas trop apprécier l'ombrage de la végétation.



## Contact

Parc naturel Régional de la Brenne - Maison du Parc - Le Bouchet - 36300 ROSNAY  
02 54 28 12 12 - info@parc-naturel-brenne.fr

Origine



# Rat musqué (Talpidés)

*Ondatra zibethicus*



## Description générale

Ses yeux sont petits, son museau tronqué, ses oreilles courtes et dissimulées sous sa longue fourrure. Son corps, à l'exception de la queue et des pattes, est recouvert d'une épaisse fourrure imperméable. Le pelage passe du brun foncé sur la tête et le dos à brun grisâtre et pâle sur le ventre. La queue est fine et aplatie verticalement. Les quatre dents de devant en forme de ciseaux à bois mesurant chacune jusqu'à 2 cm, servent à trancher les tiges et les racines des plantes.

Taille

50 à 65 cm  
(queue comprise)

Poids

1 kg

Longévité

3 à 4 ans

**Forte  
abondance**



## Reproduction

Maturité sexuelle : entre 3 et 5 mois.

Nombre de jeunes : de 5 à 10. Possibilité de produire trois portées par an.

## Habitat

Le rat musqué habite les étangs, les cours d'eau calme, les baies peu profondes des lacs, les marécages, les fossés en bordure des champs et des routes, pourvu qu'il y ait de l'eau toute l'année. Il affectionne les lieux où la végétation aquatique est dense. Il peut également vivre sous terre. Il creuse un tunnel qui conduit à une chambre sèche où se trouve généralement toute sa famille.

## Alimentation

Dans nos régions, il consomme de nombreuses espèces végétales : joncs, massettes, roseaux, laïches, et nénuphars ainsi que d'autres espèces non aquatiques (en bordure de cours d'eau) : céréales, betteraves, cultures potagères et végétation des prairies. A l'occasion, peut consommer des moules, écrevisses, petits poissons, grenouilles et salamandres.

## Origine

Présent dans toute l'Amérique du Nord, son introduction en France date des années 1925-1930. Il a été introduit pour sa fourrure dans le but de la confection de vêtements. Dès 1928, les élevages de rats musqués fleurissent dans de nombreuses régions et sont plus ou moins rentables. Des individus se sont échappés ou ont été lâchés après la fermeture d'élevages faisant faillite. Ils ont alors formé des taches d'invasion qui n'ont cessé de s'étendre plus ou moins rapidement et qui ont fini par se rejoindre.

## Nuisances

### Sur le milieu naturel

La compétition interspécifique joue en sa faveur ; il élimine rapidement le grand campagnol et le rat surmulot. Face au ragondin, il est beaucoup moins compétitif. Il peut avoir un impact sur le développement des roselières puisque les espèces qui les constituent font partie de son régime alimentaire. Parfois son action sur la végétation peut être telle qu'il modifie sa structure et sa nature. Ainsi, les frayères peuvent être également détruites.

### Sur l'Homme

Le rat musqué cause de nombreux dégâts : il fragilise les berges puisque ses galeries les minent, elles peuvent même conduire à leur effondrement. Il favorise le déracinement des arbres des berges par le vent, il provoque des pertes d'eau dans les plans d'eau, il détruit les frayères à poisson ce qui n'est pas du goût des pêcheurs. Il peut également causer des dégâts sur les cultures (cf. Alimentation).

## Méthodes de lutte et de prévention

- Régulation naturelle :** Dans nos régions, ses prédateurs sont peu nombreux. Cependant le renard, la loutre, le putois, l'hermine ou les rapaces peuvent s'attaquer aux jeunes rats musqués. Le silure peut également s'en nourrir occasionnellement.
  - Régulation anthropique :** Dans de nombreux départements, le Rat musqué fait partie des animaux classés nuisibles et gibiers. Sa destruction peut être rendue obligatoire (par arrêté préfectoral). Elle peut se faire ou a pu se faire de différentes manières par gazage ou déterrage (ces techniques sont rarement employées), par empoisonnement (celui-ci est interdit depuis le mois de mai 2002), par piégeage ou par tir.
- Le moyen recommandé pour limiter ses effectifs et contrôler ses populations, est le piégeage intensif, réalisé de façon rigoureuse par des personnes qualifiées ayant une bonne connaissance de l'espèce.



## Contact

Parc naturel Régional de la Brenne - Maison du Parc - Le Bouchet - 36300 ROSNAY  
02 54 28 12 12 - info@parc-naturel-brenne.fr

Origine



# Tortue de Floride (Emidés)

*Trachemys scripta elegans*

appelée aussi Tortue à tempes rouges



## Description générale

Elle se caractérise par les bandes rouges, situées sur chaque côté de la tête en arrière de l'œil. La carapace est de couleur vert olive avec des traits verticaux jaunes. Avec l'âge, les dessins ont tendance à disparaître rendant la coloration générale de la carapace noire, ce qui peut conduire à des erreurs d'identification.

Taille	Poids	Longévité
25 à 30 cm	1 à 2 kg	jusqu'à 50 ans

présence  
non connue



## Reproduction

Maturité sexuelle : entre 2 et 5 ans.

Ponte : entre 5 à 18 œufs par nid, deux à trois fois par an.

## Habitat

Se rencontre dans la plupart des milieux aquatiques calmes et permanents. Commune dans les sites à fond vaseux important, riches en végétation aquatique, avec des troncs, propices à la thermorégulation.

## Alimentation

Carnivore dans les premières années, elle passe à un régime plus herbivore. Se nourrit typiquement de vers, de mollusques, d'insectes, de têtards, d'amphibiens et de végétaux aquatiques, peut se nourrir de petits poissons, de juvéniles d'oiseaux d'eau, de micro-mammifères et de charognes.

## Origine

Le commerce à grande échelle de cette tortue a débuté dans les années 50. Espèce de reptiles la plus commercialisée à travers le monde, elle était vendue jeune, alors que sa taille ne dépassait pas quelques centimètres. Lorsque l'animal passait le cap des premières années, les propriétaires découvraient alors que l'animal, devenu gros, était vorace voire agressif. Un aquarium assez grand dont l'eau doit être renouvelée souvent, est nécessaire pour pouvoir la conserver. Les reptiles ne suscitant pas autant d'attachement que les chats et chiens, de nombreux propriétaires les ont relâchés dans l'étang voisin, croyant souvent bien faire (ou en se déculpabilisant) en leur rendant leur liberté. C'est ainsi que de nombreuses tortues de Floride se sont retrouvées à l'état naturel.

**Rester vigilant face à cette espèce, nous informer de toute observation ou suspicion de présence au sein du territoire.**

## Nuisances

### Sur le milieu naturel

La tortue de Floride est régulièrement observée avec notre espèce autochtone, la Cistude d'Europe (*Emys orbicularis*). La tortue de Floride est plus compétitive sur de nombreux points de la biologie de population que la Cistude (taille plus importante, spectre alimentaire plus large, maturité sexuelle plus précoce, taille de ponte en moyenne plus importante). Elle peut également transmettre des parasites aux espèces proches.

### Sur l'Homme

Du fait de la prédation qu'elle exerce sur les alevins et sur les juvéniles d'oiseaux d'eau, cette espèce peut gêner les activités de chasse et de pêche.

Elle peut également transmettre la salmonellose aux jeunes enfants et aux personnes âgées ou affaiblies.

## Mesures de gestion

De nombreuses associations recueillent aujourd'hui les tortues dont les propriétaires veulent se défaire ou que des particuliers ont rattrapé.

Il existe peu d'observation de cette espèce en Brenne. Cependant, 24 sites du département de l'Indre sont déjà connus pour abriter cette tortue. Aucune réglementation n'est encore établie mais, si l'espèce s'avère avoir un impact sur la faune et la flore des étangs, des mesures de limitation des effectifs ou d'éradication devront être prises (piégeages par nasse, par exemple).



## Contact

Parc naturel Régional de la Brenne - Maison du Parc - Le Bouchet - 36300 ROSNAY  
02 54 28 12 12 - [info@parc-naturel-brenne.fr](mailto:info@parc-naturel-brenne.fr)

Origine



# Vison d'Amérique (Mustelidés)

*Mustela vison*



## Description générale

Comme la plupart des mustélidés de taille moyenne, le vison a un corps fusiforme, long et mince, avec des pattes courtes, un museau aplati et de courtes oreilles. La queue est relativement réduite. La fourrure est brun-sombre avec, fréquemment, des taches blanches sur la lèvre inférieure, le poitrail et le ventre. La seule différence avec le vison européen est la présence chez ce dernier d'une tache blanche s'étendant sur la lèvre supérieure.

Taille	Poids
Tête et corps : 32 à 45 cm	0,6 à 1,3 kg
Queue : 13 à 23 cm	Longévité 10 ans maximum

*Faible à  
très faible  
abondance*



## Reproduction

Maturité sexuelle : 10-11 mois.

Nombre de jeunes : de 2 à 10.

La gestation dure entre 48 et 52 jours, les petits seront sevrés à 5-6 semaines. Seule la femelle s'en occupe : elle apporte les aliments et change d'abri en cas de dérangement. Elle leur apprend à chasser jusqu'à ce qu'ils aient 10 semaines, quand ils prennent un peu de liberté.

## Habitat

Habite les rivières lentes, les étangs, les marais, les canaux, les lacs, certaines côtes rocheuses avec des mares, les estuaires. Son domaine vital est de forme linéaire le long des cours d'eau et sur les côtes ou irrégulière dans les marais et les étangs. Mâles et femelles s'avancent dans les terres jusqu'à deux kilomètres de l'eau, même en l'absence de ruisseaux, pour profiter de certaines proies (lapins). Il creuse rarement son gîte et occupe une cavité préexistante.

## Alimentation

Les mammifères constituent souvent une part importante du régime : rats musqués, lapins mais aussi rats, surmulots et micro-mammifères. Les populations d'oiseaux aquatiques sont également très touchées par ce nouveau prédateur ; les plus consommées sont les rallidés (poules d'eau, foulques, râles...) et les anatidés (colverts, sarcelles).

## Origine

Depuis un siècle, les fermes d'élevage de mammifères pour l'industrie de la fourrure sont responsables de l'introduction dans les cours d'eau et zones humides du vison d'Amérique. En France, les premiers élevages datent de 1927.

Depuis le début des années 1970, les évasions liées aux manipulations des animaux, à la vétusté ou à la mauvaise conception des élevages ou encore à des circonstances exceptionnelles (12 000 visons échappés d'un élevage morbihannais lors de l'ouragan de 1987 !) ont conduit à une colonisation massive des zones humides et des cours d'eau.

## Nuisances

### Sur le milieu naturel

Il entre en concurrence avec nos dernières populations de visons d'Europe (*Mustela lutreola*), qui ne se rencontrent plus aujourd'hui que dans sept départements du centre-ouest et du sud-ouest de la France. Le cousin américain serait un concurrent de notre espèce européenne tant sur le plan alimentaire que pour l'occupation des territoires favorables à la reproduction et à l'élevage des jeunes.

### Sur l'Homme

Il est accusé de réaliser de nombreux dégâts dans les élevages de volailles ou de gibiers mal protégés. Il exerce également une prédation sur les poissons.

## Méthodes de lutte et de prévention

### ● Régulation naturelle

Le putois (*Mustela putorius*) est son principal compétiteur.

### ● Régulation anthropique

Des campagnes de piégeage spécifiques sont réalisées par les membres du réseau "Vison d'Amérique", regroupant associations de piégeurs agréés, associations de protection de la nature, fédérations de chasseurs et collectivités territoriales. Les individus atteints d'une maladie (la maladie aléoutienne) sont euthanasiés.



## Contact

Parc naturel Régional de la Brenne - Maison du Parc - Le Bouchet - 36300 ROSNAY

02 54 28 12 12 - [info@parc-naturel-brenne.fr](mailto:info@parc-naturel-brenne.fr)

Origine



# Xénope lisse (Pipidés)

*Xenopus laevis*

appelé aussi Crapaud à griffe



## Description générale

Les Xénope possèdent des pattes postérieures très musculeuses et garnies d'une large palmure. Cette disposition en fait d'excellents nageurs. Les trois doigts des pattes postérieures portent des griffes cornées.

Les Xénope sont pourvus de lignes d'organes sensoriels sur les côtés, ressemblant à des coutures maladroites. Les yeux sont situés sur la tête et non sur le côté.

### Taille

Femelles :  
de 11 à 14 cm  
Mâles :  
30% plus petits

### Poids

jusqu'à 220 g  
pour les femelles

Non  
présente



## Reproduction

Maturité sexuelle : 6 mois après la métamorphose.

Nombre d'œufs : plusieurs centaines à plusieurs milliers d'œufs.

Les femelles peuvent pondre pendant toute une journée. Les œufs (1 à 1,3 mm) sont pondus un par un et arrosés par le sperme du père au fur et à mesure.

Dans les Deux-Sèvres, la vitesse de propagation de l'espèce serait de l'ordre de 0.5 km par an en milieu bocager et de 1 km par an dans le réseau hydrographique.

## Habitat

Cet amphibien passe la majeure partie de son temps dans l'eau mais peut effectuer des déplacements terrestres de plusieurs centaines de mètres, ce qui lui confère une capacité importante à coloniser de nouveaux milieux. En France, il occupe les milieux aquatiques stagnants, des mares envahies par la végétation aux étangs fraîchement creusés et empoisonnés.

## Alimentation

Principalement constituée d'invertébrés. Néanmoins, le Xénope est capable de prédation directe sur des poissons et des amphibiens.

(voir page suivante)

## Nuisances

Sa capacité à coloniser une large gamme de milieux, son potentiel reproductif, le large spectre alimentaire de l'adulte et sa faculté à résister au froid comme à la sécheresse, pourraient faire du Xénope lisse un concurrent d'espèce indigène.

Dans les Deux-Sèvres, la présence du Xénope au moins au niveau des mares les plus anciennement colonisées se traduit par une érosion de la biodiversité et menace particulièrement les gros tritons (tritons marbrés et tritons crêtés), des amphibiens autochtones.



## Contact

Parc naturel Régional de la Brenne - Maison du Parc - Le Bouchet - 36300 ROSNAY  
02 54 28 12 12 - [info@parc-naturel-brenne.fr](mailto:info@parc-naturel-brenne.fr)

**(suite)**

## Origine

L'aire de répartition originelle du Xénope lisse s'étend de la zone du Cap aux plateaux du Cameroun et du Nigeria. Cet amphibien a été utilisé à grande échelle dans les années 1950 pour des tests de grossesses et, plus récemment, comme animal de laboratoire notamment dans la recherche en biologie du développement.

En France, la première mention de la présence de Xénopes remonte à la découverte en 1998 de quelques stations dans le Nord des Deux Sèvres. Un ancien centre d'élevage d'animaux destinés aux laboratoires serait à l'origine de leur introduction involontaire.

## Méthodes de lutte et de prévention

Si cette espèce devenait indésirable, des mesures de régulation des effectifs pourraient être prises, par exemple la capture des adultes à l'aide de nasses.

Surveillance de la colonisation des individus au niveau des sites touchés dans les Deux-Sèvres, pour éviter toute propagation.

## Biologie

**Non toxiques, ils possèdent cependant une défense chimique contre les prédateurs et les maladies. Ils dégagent alors une odeur qui fait peur aux prédateurs potentiels. Ils fabriquent, de plus, des antibiotiques, des fongicides, des anti-parasites et des antiviruses, d'où une grande utilisation pour les industries pharmaceutiques.**



## Contact

**Parc naturel Régional de la Brenne** - Maison du Parc - Le Bouchet - 36300 ROSNAY  
02 54 28 12 12 - [info@parc-naturel-brenne.fr](mailto:info@parc-naturel-brenne.fr)

Origine



## Elodées (Hydrocharitacées)

**Elodée du Canada** - *Elodea canadensis*  
appelée aussi Mouron d'eau, peste des eaux

**Elodée de Nuttall** - *Elodea nuttallii*  
appelée aussi Elodée à feuilles étroites



*Elodea nuttallii*

**Taille**  
de 1 à 3 m de long

**Feuilles**  
verticilles de 3, longues de  
0,6 à 2 cm

**Tiges**  
nombreuses ramifications,  
se fragmentent aisément,  
s'enracinent  
superficiellement, fragiles



*Elodea canadensis*

### Description générale

Plantes aquatiques et submergées présentant un enracinement superficiel. Des racines peuvent apparaître sur la tige. *Elodea nuttallii* se distingue de l'Elodée du Canada par ses feuilles de couleur vert pâle, presque transparentes, légèrement recourbées et un peu crispées, qui s'affaissent lorsqu'on sort la plante de l'eau.

*Elodea canadensis* possède des feuilles de couleur vert sombre à bord denticulé, plus ovales et plus fines que celles de *Elodea nuttallii*.

**Abondance  
très faible**

### Reproduction/propagation

Plantes aquatiques vivaces. Leur développement végétatif à la bonne saison peut être extrêmement important. En hiver, les herbiers régressent considérablement de volume (poussissement des tiges). Ces espèces sont dioïques (pieds mâles et femelles séparés) mais un seul sexe est connu dans nos régions (pieds femelles). Elles se reproduisent donc uniquement de manière végétative, par fragmentation et bouturage des tiges.

### Habitat

Ces plantes se rencontrent dans les eaux eutrophes (riches en matières organique et minérale) des étangs, mares, canaux, fossés et rivières.

*Elodea canadensis* se rencontre le plus souvent dans des cours d'eau.

*Elodea nuttallii* se développe dans des eaux plus riches (notamment azote, phosphore...) et peuvent être assez sensibles à l'absence de ces composés.

### Origine

L'*élodée du Canada* s'est naturalisée en France dans la période comprise entre 1867 et 1875 (en Haute-Vienne pour la 1<sup>ère</sup> fois). En 1875, elle est signalée comme très abondante dans le Berry.

L'*élodée de Nuttall* n'est apparue que récemment en Europe continentale. Elle apparaît en Belgique en 1939 mais la colonisation de la France débute réellement dans les années 70.

Deux hypothèses (avec interaction possible) sont envisageables pour expliquer l'installation de cette élodée dans notre région :

- elle a pu être introduite par l'intermédiaire des marins ou de leurs péniches qui circulent sur le réseau de canaux du Nord de la France et du Benelux.

- il est possible qu'il y ait intervention directe des oiseaux ou des mammifères comme le rat musqué (*Ondatra zibethicus*), dans le transport des bourgeons de la plante.

### Nuisances

#### Sur le milieu naturel

Les proliférations de populations mono-spécifiques des élodées peuvent entraîner des dysfonctionnements des milieux aquatiques, tel des diminutions périodiques de quantité d'oxygène. Par ailleurs, l'extension de peuplements mono-spécifiques peut se faire au détriment d'autres plantes aquatiques.

#### Sur l'Homme

Elles constituent un obstacle à l'écoulement des eaux ainsi qu'à la pratique des loisirs nautiques. Les herbiers d'élodées peuvent également être une gêne physique pour la pêche.

### Lutte et prévention

(au printemps et en été)

- ☀ **Arrachage au moyen d'engins de chantier** (pelleuse à godet ou à griffe). Risque : la plante est coupée et non arrachée, ce qui entraîne un risque de bouturage et de reprise des rhizomes. La plante ou une partie peut se fixer sur les chenilles de bulldozer ou sur les pelles mécaniques.

- ☀ **Arrachage manuel méthodique** (travail fastidieux nécessitant une main-d'œuvre importante). Le matériel récolté doit être exporté, séché et brûlé. Dans les deux cas, la fermeture de l'exutoire (filet en sortie d'étang) est nécessaire afin d'empêcher la colonisation de nouveaux milieux en aval.



### Contact

Parc naturel Régional de la Brenne - Maison du Parc - Le Bouchet - 36300 ROSNAY  
02 54 28 12 12 - info@parc-naturel-brenne.fr

Origine



# Erable negundo (Aceracées)

*Acer negundo*

appelé aussi Erable à feuilles de frêne



## Description générale

L'érable negundo est un arbre à feuilles caduques. Son bois est blanc, léger et peu résistant.

### Taille

15 à 20 m de haut

### Tronc

30 à 50 cm de diamètre

### Ecorce

verdâtre, mince et peu ridée

Abondance  
moyenne



## Reproduction

Produit de très nombreux rejets de souche après une coupe. Il se reproduit aussi aisément par production de fruits qui germent abondamment dans des espaces ouverts, mais aussi en sous-bois, assurant une colonisation efficace des zones alluviales.

## Habitat

Espèce des forêts alluviales à peuplier, ormes, frênes, érables, aulnes et saules, elle s'est bien installée aux bords des cours d'eau.

## Origine

Cette espèce, originaire du Nord des Etats-Unis et du Canada, a d'abord été introduite en Europe au XIX<sup>ème</sup> siècle comme arbre ornemental dans les parcs et les jardins, puis également pour la fixation du substrat dans les zones alluviales.

Elle s'est aisément naturalisée dans le Sud de l'Europe. En France, cet érable s'est naturalisé surtout le long de fleuves et rivières des parties méridionales du pays, dans les réseaux hydrographiques du Rhône, de la Garonne, de la Loire, ainsi que du Rhin.

## Nuisances

### Sur le milieu naturel

Le développement de peuplements denses d'érable negundo est susceptible d'altérer la structure et la composition floristique des forêts alluviales relictuelles en France et en Europe. L'essence est devenue une plante envahissante, colonisant les vallées alluviales dans les secteurs humides et perturbés.

## Moyens de gestion

La coupe des arbres peut entraîner des rejets de souche et également l'effondrement des berges. Les samares (fruits) peuvent être dispersées un peu partout (risque de reprise de plants).

Il pourrait aussi être proposé de couper les arbres pour faire des têtards, afin de garder la stabilité de la berge. L'intérêt serait de faire des coupes tous les 2-3 ans pour enlever toutes les repousses avec les samares.

Nous pouvons également parler d'arrachage précoce des jeunes arbres pour ensuite les brûler, ou écorcer les jeunes arbres permettant d'épuiser le système racinaire par interruption de la sève, ce qui induit un fort taux de mortalité.



## Contact

Parc naturel Régional de la Brenne - Maison du Parc - Le Bouchet - 36300 ROSNAY  
02 54 28 12 12 - [info@parc-naturel-brenne.fr](mailto:info@parc-naturel-brenne.fr)



Origine



# Azolla fausse-fougère

(Azollacées)

*Azolla filiculoides*

appelée aussi Azolle, Fausse fougère, Mousse des fées



## Description générale

Minuscule plante aquatique, flottante, formant de très petites rosettes vert-bleuté, voire rougeâtre, de quelque centimètres de diamètre généralement en population très serrées, cette espèce vit en symbiose avec une cyanobactérie qui fixe l'azote.

**Taille**  
1 à 10 cm

**Feuilles**  
très petites,  
1 à 3 mm,  
rougeâtres

**Tiges**  
ramifiées,  
nombreuses  
feuilles  
imbriquées



Vallée de creuse  
et mares à proximité

Abondance  
faible



## Reproduction/propagation

La plante est capable de se reproduire sexuellement (spores) mais sa "fructification" est irrégulière, la plante reste souvent stérile dans nos régions. Sa propagation peut être assurée par une multiplication végétative très active, par fragmentation de la tige.

C'est une fougère très fugace et imprévisible dans son comportement : elle prolifère certaines années (probablement favorisée par des conditions climatiques particulières) puis disparaît presque totalement avant de réapparaître un peu plus loin quelques années plus tard.

## Habitat

Elle vit à la surface des eaux généralement stagnantes : bras mort des rivières, canaux à courant très lent, mares, petits étangs, fossés remplis d'eau.

Elle préfère les conditions partiellement ombragées et des eaux n'atteignant pas les températures les plus élevées. Elle se trouve toujours à basse altitude (<200 m) et pose de très gros problèmes d'asphyxie au niveau des mares colonisées.

## Origine

Il s'agit d'une plante qui aurait été introduite en Europe au 19<sup>ème</sup> siècle dans des aquariums et des jardins botaniques d'où elle s'est échappée. La première observation en France aurait été faite dans les Deux Sèvres en 1880.

Cette espèce commence à se développer, restez vigilants.  
N'hésitez pas à nous contacter au 02 54 28 12 12 ou au 07 86 00 05 79

## Nuisances

### Sur le milieu naturel

Elle peut devenir très envahissante en milieu naturel. Sa prolifération forme des tapis denses à la surface de l'eau, empêchant la pénétration de la lumière et les échanges de gaz avec le milieu aquatique. Des conditions d'anoxie (asphyxie du milieu) peuvent alors en résulter. Elle provoque également une accélération de la sédimentation des matières organiques et donc une eutrophisation des eaux (augmentation de la masse des débris organiques et nutritifs dans une eau stagnante, qui entraîne une baisse de la quantité d'oxygène dissous). Les ragondins et/ou les canards peuvent véhiculer cette espèce à proximité des sites infestés.

### Sur l'Homme

Les tapis de fausse fougère peuvent occasionner une gêne physique à la pêche et aux loisirs nautiques.

## Mesures préventives

Informez les personnes sur les problèmes que pose cette plante dans les milieux aquatiques. Ne pas intervenir par épandage d'herbicide ou tout autre moyen d'éradication sur une station repérée dans la nature, sans avis et sans encadrement adéquat.



## Contact

Parc naturel Régional de la Brenne - Maison du Parc - Le Bouchet - 36300 ROSNAY  
02 54 28 12 12 - info@parc-naturel-brenne.fr

Origine



# Impatiente glanduleuse

(Balsaminacées)

*Impatiens glandulifera*

appelée aussi Balsamine de l'Himalaya



## Description générale

Plante annuelle herbacée.

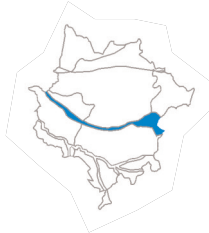
**Taille**  
jusqu'à 3 m

**Fleurs**  
2 à 15 de 25 à 40 mm, rouges vineux

**Feuilles**  
vertes, dentées en scie, 10 à 20 cm de long et 3 à 5 cm de large

**Tiges**  
robustes et translucides, de couleur rougeâtre

Sous-bois  
vallée de la creuse



Très  
faible  
abondance



## Reproduction/propagation

Croissance très rapide mais se reproduit essentiellement par les graines. Autofertile, son nectar attire de nombreux insectes, notamment les abeilles et les bourdons. A maturité, les fruits produits explosent au moindre contact (goutte d'eau) et éjectent les nombreuses graines (800 graines par plant) jusqu'à 6 m du plant mère. Ces graines peuvent ensuite être transportées par l'eau. Elles ont une durée de vie de 18 mois et ont besoin de froid pour germer. L'Impatiense peut également se reproduire par bouturage de tige ou de racine.

## Habitat

Affectionne les milieux frais comme les berges des rivières et des canaux, les fossés, les talus humides ou les lisières de forêts. Espèce de demi-ombre pouvant être présente en forêt alluviale où elle n'arrive pas à se reproduire.

## Origine

Originnaire de l'Ouest de l'Himalaya (du Cachemire au Népal) où elle se développe dans des montagnes entre 1 800 et 3 000 m d'altitude. A été introduite comme plante ornementale et mellifère en Europe. Des graines de cette espèce ont été expédiées de l'Himalaya au Jardin Botanique de Kew à Londres en 1839. A été cultivée en 1842 au Jardin des Plantes de Paris et en 1873 au Jardin des Plantes de Montpellier. S'est progressivement naturalisée en Europe au 19<sup>ème</sup> siècle. En 1897, elle a été observée au bord d'un cours d'eau dans les Pyrénées-Orientales. Elle s'est fortement propagée au 20<sup>ème</sup> siècle.

Elle est toujours largement disséminée par les apiculteurs.

## Nuisances

### Sur le milieu naturel

Par sa germination précoce et sa croissance rapide, l'Impatiense glanduleuse possède un avantage certain sur les autres espèces des milieux qu'elle colonise. Ses tiges mortes restent dans la litière jusqu'au printemps suivant et peuvent gêner le développement des plantules d'autres espèces. Par leur ombrage, ses peuplements denses peuvent réduire la biodiversité locale et faire disparaître les espèces ayant des besoins en lumière importants. Par exemple, la régression de la Balsamine des bois (*Impatiens noli-tangere*), espèce européenne, a été constatée dans ces situations.

Par ailleurs, l'importante masse végétale qu'elle produit entraverait l'écoulement des eaux de crues en automne. Lorsque la plante disparaît en hiver, elle laisse en bordure de cours d'eau un sol nu plus sensible à l'érosion.

## Mesures préventives

- Ne pas planter l'Impatiense glanduleuse à proximité des milieux naturels humides et des zones inondables,
- Ne pas la jeter dans des décharges,
- Veiller à utiliser de la terre exempte de graines lors de travaux de végétalisation,
- Arrachage manuel des plants sur les zones infestées (système racinaire étant peu profond)
- Les pieds peuvent être coupés manuellement ou mécaniquement. Pour éviter que le plant ne repousse, la fauche doit être réalisée à intervalles réguliers, le plus près possible du sol (en dessous du premier nœud de la tige),
- Un pâturage régulier peut se substituer efficacement à la fauche.
- Arracher les plantes avant la fructification, mais faire attention à la banque de graines pour ne pas qu'elles se dispersent.

Toutes ces opérations doivent être effectuées avant la floraison. Un suivi de 2 ans est nécessaire pour épuiser la banque de semences. Pour une efficacité totale, il est indispensable de prendre en compte l'arrivée de graines transportées par les cours d'eau.



## Contact

Parc naturel Régional de la Brenne - Maison du Parc - Le Bouchet - 36300 ROSNAY  
02 54 28 12 12 - info@parc-naturel-brenne.fr

Origine



## Jussies (Onagracées)

**Jussie péploïde** - *Ludwigia peploides*  
appelée aussi *Jussiaea peploides*

**Jussie à grandes fleurs** - *Ludwigia grandiflora*  
appelée aussi *Jussiaea grandiflora*



Ludwigia peploides

### Taille

jusqu'à 80 cm au-dessus de la surface de l'eau

### Feuilles

luisantes, vertes foncées

### Fleurs

jaune vif

### Tiges

rigides et noueuses, rougeâtres et plutôt velues, 7 à 10 mm de diamètre



Ludwigia grandiflora

## Description générale

Les jussies sont des plantes aquatiques dont les feuilles présentent une vaste gamme de formes. Elles se développent jusqu'à 3 m de profondeur et peuvent former des herbiers denses. Leur enracinement est superficiel.

**La Jussie péploïde** se distingue de la Jussie à grandes fleurs par ses feuilles sans poils ou presque et par ses fleurs d'un diamètre de 2 à 3 cm.

**La Jussie à grandes fleurs** possède donc des feuilles très velues sur les deux faces et des fleurs d'un diamètre supérieur de 4 à 6 cm.



Abondance  
moyenne

## Reproduction/propagation

La colonisation se fait essentiellement par bouturage de fragments de tige, mais elle peut produire des graines en automne qui germent au printemps. Un fragment de tige de 1 cm ou de racine peut reconstituer une plante.

Les activités d'extraction et de curage peuvent jouer un rôle non négligeable dans la propagation de l'espèce. Il existe en effet des transports possibles de boutures par les engins et les matériels d'un site à un autre.

De plus, en Brenne, les étangs sont organisés en chaîne, ce qui favorise une colonisation des étangs voisins lors des vidanges.

## Habitat

Les jussies se développent dans des milieux stagnants (étangs, mares, marais, canaux d'irrigation et de drainage) ou à faible courant, indifférentes à la minéralisation et au pH. Elles se rencontrent également dans les prairies humides, les fossés et autres zones humides. Elles nécessitent un éclaircissement important.

## Origine

D'origine américaine (Amérique du Sud), les deux jussies ont été largement diffusées dans une grande partie des zones tropicales, subtropicales et tempérées du globe. Elles font partie des plantes introduites en France pour leurs qualités ornementales (aquariophilie, plans d'eau ornementaux).

En France, les jussies ont été accidentellement introduites vers 1820-1830 dans le Lez à Montpellier, puis rapidement considérées comme naturalisées dans le Gard et dans l'Hérault.

(voir page suivante)

## Nuisances

### Sur le milieu naturel

- Les herbiers denses de jussies peuvent présenter de forts impacts sur la qualité physico-chimique des eaux : réduction des teneurs en oxygène dissous (allant jusqu'à l'asphyxie du milieu), modification du pH.

- Ils limitent également par leur développement estival l'écoulement des eaux et leur litière abondante provoque un atterrissement accéléré du milieu.

Ces deux phénomènes combinés augmentent localement les risques d'inondation. Leur présence provoque aussi la banalisation écologique de certains biotopes. La plante émettrait des substances toxiques pour certains organismes vivants, réduisant ainsi la biodiversité.

- Les herbiers peuvent détruire des habitats intéressants.

- Les jussies peuvent entrer en concurrence avec des espèces de plantes protégées telles que la marsilée, une fougère aquatique à quatre feuilles.

### Sur l'Homme

Fortes nuisances sur les usages liés aux ressources naturelles des milieux (pêche, chasse, pratique des sports nautiques) : un tapis végétal recouvrant l'eau empêche tout déplacement de bateaux, canoës..., impossibilité d'exercer la pêche à la ligne ou même de déplacer une barque, impossibilité de chasser le gibier d'eau qui ne viendra pas sur un plan d'eau couvert de jussies.



## Contact

Parc naturel Régional de la Brenne - Maison du Parc - Le Bouchet - 36300 ROSNAY  
02 54 28 12 12 - info@parc-naturel-brenne.fr

Origine



## Jussies (Onagracées)

**Jussie péploïde** - *Ludwigia peploides*  
appelée aussi *Jussiaea peploides*

**Jussie à grandes fleurs** - *Ludwigia grandiflora*  
appelée aussi *Jussiaea grandiflora*



(suite)

### Connaissances au sein du Parc

La première mention en Brenne date de 1989, suite à l'observation d'un botaniste local. D'autres localités ont été découvertes par hasard suite à des inventaires botaniques effectués par le PNR Brenne notamment. Plus de 70 plans d'eau sont aujourd'hui touchés par Jussie.

### Mesures préventives

#### Recommandations

- Ne jetez pas les jussies dans la nature, mettez les dans un sac hermétique ou évacuez-les en déchetterie,
- Si vous êtes propriétaire d'étang, faites régulièrement le tour de votre étang et surveillez l'ensemble des connexions
- Si vous observez des jussies sur un étang :
  - ne les cueillez pas,
  - ne les fauchez ou faucardez pas, ces techniques fragmentent les plantes et favorisent leur dispersion
  - évitez les applications d'herbicide en particulier les herbicides non homologués,
  - avant tout arrachage, il est impératif de poser des filtres en aval afin d'empêcher leur dispersion par fragmentation (mailles de 1 cm).

#### Moyen de lutte

Actuellement aucune technique brève ne permet de se débarrasser totalement de la jussie. Le combat à mener doit s'organiser sur plusieurs années.

En Brenne, l'assec est une pratique traditionnelle qui pourrait se révéler efficace dans la lutte contre la jussie, moyennant quelques aménagements (durée, fréquence...). Cette technique conjugue lutte et respect de l'environnement.

De plus, le Parc naturel régional de la Brenne et le Syndicat intercommunal pour l'assainissement et la mise en valeur de la Brenne ont entrepris des chantiers d'arrachage manuel respectivement en étangs et sur cours d'eau, les grands massifs ont été arrachés. Ces travaux doivent être répétés sur plusieurs années.

**Le commerce, l'utilisation et l'introduction dans le milieu naturel des jussies, ont été interdits par un arrêté du 2 mai 2007, dans le but de limiter sa propagation.**

**En cas de doute ou d'identification de cette espèce, ainsi que pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter au 02-54-28-12-12.**



### Contact

Parc naturel Régional de la Brenne - Maison du Parc - Le Bouchet - 36300 ROSNAY  
02 54 28 12 12 - [info@parc-naturel-brenne.fr](mailto:info@parc-naturel-brenne.fr)

## Origine



# Lagarosiphon (Hydrocharitacées)

*Lagarosiphon major*

appelé aussi Lagarosiphon muscoïdes, Elodea crispa,  
Lagarosiphon crispus



## Description générale

Le Lagarosiphon et l'Élodée sont assez proches du point de vue morphologique. Le système racinaire de cette plante peut pénétrer profondément dans les sédiments vaseux (à plus de 1 m), ce qui lui permet un ancrage solide dans le milieu.

### Taille

jusqu'à 6 m de long

### Feuilles

allongées de 1 à 2 cm,  
2 mm de large,  
marges dentées,  
fortement recourbées  
vers l'arrière

### Fleurs

petites, rosées, flottant  
à la surface de l'eau

### Tiges

grêles et très ramifiées,  
jusqu'à 5 m de long et  
4 à 5 mm de diamètre

*Très faible  
abondance,  
voire nulle*



## Reproduction/propagation

Seuls des pieds femelles semblent s'être implantés en dehors de son aire originelle de répartition. L'espèce se développe donc seulement par bouturage spontané et croissance végétative du rhizome. La fragmentation s'effectue généralement au sommet des tiges où elles sont plus fragiles. Un fragment de tige est capable de reconstituer un pied viable en développant progressivement des racines adventives et des tiges "filles".

## Habitat

De par la relative fragilité de ses tiges, le lagarosiphon se développe préférentiellement dans les milieux stagnants ou à faible courant. Egalement capable de s'installer dans des milieux courants dès lors qu'il peut y trouver des habitats protégés. L'espèce peut se développer dans une gamme de température comprise entre 10 et plus de 25°C. Préfère les substrats vaseux aux substrats sableux.

## Origine

Originaire d'Afrique du Sud, le lagarosiphon, apprécié en aquariophilie, a été introduit dans de nombreuses parties du monde. En France, délibérément dans le Bassin parisien vers 1935 au jardin botanique de Paris. Espèce dite naturalisée dans ce bassin en 1959, elle a été observée pour la première fois en 1965 dans le Sud-Ouest. Volontairement disséminée en raison de la régression des plantes aquatiques à cette époque, elle s'est ensuite propagée dans les autres lacs communicants, les gravières et autres milieux aquatiques de la frange océanique.

**(voir page suivante)**

## Nuisances

### Sur le milieu naturel

Ce sont des plantes compétitives formant des peuplements denses, souvent monospécifiques, qui concurrencent fortement, jusqu'à éliminer des espèces et végétations aquatiques indigènes.

Les herbiers denses modifient les conditions physico-chimiques du milieu. Ils peuvent engendrer une augmentation de la sédimentation dans les plans d'eau.

### Sur l'Homme

Cette espèce est source de gênes physiques pour la plupart des loisirs nautiques, ralentissant ou empêchant les déplacements des embarcations, limitant la pratique de la pêche, et gênes pour la baignade.

Par sa capacité à s'étaler à la surface des eaux en fin de croissance, il peut être la cause de modifications esthétiques des milieux ressenties comme des gênes par les usagers.



## Contact

Parc naturel Régional de la Brenne - Maison du Parc - Le Bouchet - 36300 ROSNAY  
02 54 28 12 12 - [info@parc-naturel-brenne.fr](mailto:info@parc-naturel-brenne.fr)

Origine



## Lagarosiphon (Hydrocharitacées)

*Lagarosiphon major*

appelé aussi Lagarosiphon muscoïdes, Elodea crispa,  
Lagarosiphon crispus



(suite)

### Mesures préventives

- **Ne pas faucher sans récolter**, sinon de nombreuses boutures pourraient accroître la prolifération de l'espèce,
- **Nettoyer le matériel utilisé pour le fauchage** avant qu'il soit réutilisé sur d'autres sites afin de limiter les risques de dissémination de boutures,
- **Évitez les applications d'herbicides**, les arrachages ou tout autre moyen d'éradication sur une station, sans avis et encadrement adaptés.
- Le **site doit être surveillé et suivi** pendant plusieurs années.

Cette espèce ne pose aujourd'hui pas de problèmes en Brenne, de par sa faible présence.



### Contact

Parc naturel Régional de la Brenne - Maison du Parc - Le Bouchet - 36300 ROSNAY  
02 54 28 12 12 - [info@parc-naturel-brenne.fr](mailto:info@parc-naturel-brenne.fr)

Origine



# Lentille d'eau minuscule

(Lemnacées)

*Lemna minuta*appelée aussi *Lemna minuscula*

## Description générale

Il s'agit de lentilles de teinte vert pâle, à 1 nervure assez visible par transparence.

**Taille**  
2 à 5 mm

**Fruits**  
graines ovales, jusqu'à  
2 mm de long

**Feuilles**  
flottantes émergentes  
ou immergées, en  
groupe de 2 à 10

Répartition  
mal connue



## Reproduction/propagation

Toutes les lentilles d'eau présentent des similitudes de mode de reproduction et de propagation :

- propagation presque exclusivement végétative, par "bouturage",
- dispersion sur de longues distances par le courant, les animaux et parfois par le vent (zones à sec),
- multiplication très rapide en été, permettant la colonisation de surfaces importantes.

A l'automne, la Lentille d'eau minuscule résiste aux premières gelées. Lors de l'abaissement sévère de la température, un nombre restreint d'individus reste en vie. Ils réduisent leur surface par épaissement et s'enfoncent juste sous la surface de l'eau. Ils sont alors pris dans la glace, où la température est moins basse qu'à l'air libre. Au printemps, la plante recommence à se développer et à se multiplier végétativement.

## Habitat

Elle préfère les eaux riches et peut couvrir de grandes surfaces dans les eaux calmes à stagnantes, le plus souvent ombragées, à réchauffement lent (plutôt dans les mares ou de petits étangs, marécages, bras morts, fossés...).

## Origine

Originaire d'Amérique tempérée et subtropicale (Nord et Sud), la Lentille d'eau minuscule aurait été récoltée pour la première fois en France en 1950 dans la région de Bordeaux. L'espèce a ensuite été découverte en Allemagne près du Rhin en 1966, puis en Alsace et en Suisse en 1975, ainsi qu'en Angleterre près de Cambridge en 1977, ce qui marqua son expansion dans toute l'Europe centrale et occidentale. La première mention dans le Nord/Pas-de-Calais date de 1980.

## Nuisances

### Sur le milieu naturel

Sa prolifération aboutit à la formation de tapis (parfois sur plusieurs centimètres d'épaisseur) à la surface de l'eau, qui empêchent la pénétration de la lumière et les échanges gazeux entre l'air et l'eau. Des conditions d'anaérobiose (asphyxie) peuvent en résulter, entraînant la disparition de la flore et de la faune aquatiques.

### Sur l'Homme

Les tapis peuvent constituer une gêne physique pour des activités (navigation, baignade, pêche) et sont parfois perçus par les riverains comme un symbole d'insalubrité des eaux ("pollution visuelle").

## Mesures préventives

Informez les personnes sur les problèmes que pose cette plante dans les milieux aquatiques. Ne pas intervenir par épandage d'herbicide ou tout autre moyen d'éradication sur une station repérée dans la nature, sans avis et un encadrement adéquats.



## Contact

Parc naturel Régional de la Brenne - Maison du Parc - Le Bouchet - 36300 ROSNAY  
02 54 28 12 12 - [info@parc-naturel-brenne.fr](mailto:info@parc-naturel-brenne.fr)

Origine



# Myriophylle du Brésil

(Haloragacées)

*Myriophyllum aquaticum*

appelé aussi Millefeuille aquatique



## Description générale

Le Myriophylle du Brésil est une plante aquatique / amphibie fixée, formant des herbiers immergés ou émergés. Ses tiges portent des feuilles verticillées (disposées en cercle au même niveau autour de la tige) par 4 à 6, le plus souvent par 5.

**Taille**  
jusqu'à 3 à 4 m de long

**Tiges**  
aquatiques, semi-rigides  
et noueuses

**Feuilles**  
très nombreuses,  
constituées de très fines  
lanières vert tendre

Faible  
abondance



## Reproduction/propagation

Seules les plantes femelles sont connues à l'état naturalisé en Europe. Par conséquent, la reproduction végétative par allongement, fragmentation et bouturage des tiges est le seul mode de propagation de cette espèce. La colonisation s'effectue généralement à partir du pied de la berge puis s'étend progressivement vers les zones plus profondes du plan d'eau.

La propagation des boutures se fait au gré des courants et probablement aussi des divagations des oiseaux d'eau, rats musqués, ragondins...

## Habitat

Le Myriophylle du Brésil occupe de préférence les milieux stagnants ou à faible courant. Zones humides, réseaux de fossés, bordures des plans d'eau et des cours d'eau lents peuvent être facilement colonisés par cette espèce. La plante peut se développer jusqu'à 30 ou 40 cm au-dessus de la surface et coloniser des fonds jusqu'à 3 m. Elle est susceptible de s'installer aussi bien sur des sols riches en matières organiques que sur des sols plus sableux. On la retrouve au niveau de certaines mares dans le sud du territoire du Parc ainsi qu'en Grande Brenne (centre du Parc).

## Origine

Originaire d'Amérique tropicale et subtropicale (Argentine, Chili, Brésil), cette plante a été introduite un peu partout dans le monde pour ses qualités ornementales et pour ses intérêts en aquariophilie. L'introduction de cette espèce en France serait liée à des essais de naturalisation dans la région bordelaise vers 1880. Dès 1913, elle est considérée comme naturalisée dans les marais proches de Bordeaux. Limitée semble-t-il dans les années 50 aux étangs littoraux aquitains, la plante s'est maintenant largement répandue. Aujourd'hui, elle est fréquemment utilisée pour la décoration des bassins d'intérieur.

## Nuisances

### Sur le milieu naturel

Propagation végétative aisée, spectre écologique assez large ainsi qu'une certaine tolérance au froid font du Myriophylle du Brésil un compétiteur aquatique potentiellement redoutable.

Lorsque l'espèce envahit un nouveau milieu, elle forme des herbiers denses et monospécifiques : élimination d'autres espèces végétales. De plus, la biomasse importante, quand elle se décompose, peut créer un déficit en oxygène qui limite ou interdit la vie animale. Elle accélère également le comblement des milieux par piégeage du sédiment et accumulation de matières organiques mortes.

### Sur l'Homme

Elle engendre des risques accrus d'inondation à l'aval des plans d'eau, des réductions des capacités de drainage des réseaux de fossés. Elle peut occasionner une gêne économique. La présence même de l'herbier peut empêcher la navigation, les activités de pêche, de sports nautiques et de baignade.

## Mesures préventives

- **Contrôles mécaniques** : arrachage mécanique avec entretien manuel, dragage avec entretien manuel,
- Lors de chantiers, toutes les précautions doivent être prises pour éviter de propager l'espèce (filtres en aval, ramassage des boutures, nettoyage du matériel après les travaux...). Il est recommandé de ne pas exercer de démarche sans encadrement.



## Contact

Parc naturel Régional de la Brenne - Maison du Parc - Le Bouchet - 36300 ROSNAY  
02 54 28 12 12 - [info@parc-naturel-brenne.fr](mailto:info@parc-naturel-brenne.fr)



# Milieux ouverts

Origine



# Ambrosie à feuilles d'Armoise (Asteracées)

*Ambrosia artemisiifolia*

appelée aussi Ambrosie levée, herbe à poux



## Description générale

L'Ambrosie est une plante herbacée, annuelle et monoïque (fleurs mâles et femelles séparées sur le même pied. Les fleurs mâles étant visibles au sommet produisent le pollen, les fleurs femelles n'étant pas visibles, situées à l'aisselle des feuilles). Ses racines à pivot sont plus ou moins apparentes.

**Taille**  
de 40 cm à 2 m

**Feuilles**  
3 à 10 cm de long,  
poils courts,  
triangulaires à ovales  
dans leur contour et  
dentées

**Tiges**  
souvent rougeâtres,  
velues, pourvu de  
sillons

**Fleurs**  
vert pâle à l'extrémité  
des tiges, inflorescence  
en forme d'épi



Abondance  
moyenne



## Reproduction/propagation

L'Ambrosie se reproduit de façon sexuée. La fructification se produit d'octobre à novembre. Il s'agit d'une plante anémochore, c'est-à-dire qu'elle dissémine son pollen à l'aide du vent. Les graines (3 000 graines sur un plant de taille moyenne) sont dispersées dans un rayon de trois mètres autour du plant mère. Elle présente une floraison tardive, ce qui peut concurrencer les cultures de printemps, en puisant les ressources nécessaires dans le sol.

## Habitat

L'Ambrosie est une plante pionnière, opportuniste et colonisatrice. Elle affectionne les sols secs, riches en nutriments, meubles, et aussi salins. Elle se rencontre dans des endroits perturbés avec des surfaces à sol nu, décombres, plates-bandes, bords de chemin, buissons, champs des régions de basse altitude, de l'étage collinéen jusqu'à une altitude de 1 000 m. Elle remonte depuis le Sud de la France via les terre-pleins des autoroutes.

## Origine

En provenance de l'Amérique du Nord, elle aurait été introduite en 1863 simultanément en Allemagne et en France par un lot de graines de trèfle rouge. Dès 1865 elle est observée dans le Beaujolais et est alors considérée plutôt comme une curiosité botanique. Pendant longtemps la population est restée anecdotique : les pratiques agricoles ne lui laissaient que peu de place et elle ne pouvait pénétrer dans les villes dont l'habitat dense ne lui convenait pas.

(voir page suivante)

## Nuisances

### Sur le milieu naturel

Son fort pouvoir colonisateur (une seule plante produit environ jusqu'à 60 000 graines, qui peuvent rester jusqu'à 40 ans dans le sol avant de germer), ce qui peut entraîner une réduction de la biodiversité.

### Sur l'Homme

La plante cause de violentes allergies, en particulier par l'intermédiaire du pollen mais aussi par contact de la peau avec l'inflorescence qui contient le pollen. Dans le pire des cas, elle peut conduire à une dyspnée (essoufflement) ou des crises d'asthme. Le pollen d'Ambrosie est plus allergisant que celui des graminées. La floraison tardive rallonge d'au moins deux mois la période pendant laquelle les personnes allergiques souffrent.

« mauvaise herbe » redoutée dans certaines cultures comme par exemple: tournesol, betterave fourragère, fève, maïs, soja et aussi dans les jachères.



## Contact

Parc naturel Régional de la Brenne - Maison du Parc - Le Bouchet - 36300 ROSNAY  
02 54 28 12 12 - [info@parc-naturel-brenne.fr](mailto:info@parc-naturel-brenne.fr)

Origine



# Ambrosie à feuilles d'Armoise (Asteracées)

*Ambrosia artemisiifolia*

appelée aussi Ambrosie levée, herbe à poux



(suite)



## Mesures préventives

- Ne pas disséminer cette espèce par semis ou par transplantation,
- L'éliminer des jardins en portant des gants, avant le développement des fleurs,
- Brûler les restes de cette plante, ne pas les composter ou les déposer comme déchets de jardin,
- Contrôler régulièrement les endroits où les oiseaux sont nourris (les mélanges de graines contiennent souvent des semences d'ambrosie),
- Limiter l'extension des stations de l'espèce en ensemençant les terres nues avoisinantes par des espèces indigènes.
- Faucher 2-3 fois dans l'année.

L'Association française d'étude des Ambrosies s'est donnée pour but de lutter contre les dégâts qu'elles peuvent occasionner.

Conseil pour une culture : la laisser en prairie pour le pâturage ou bien faire des céréales d'hiver.

Concernant les bords de route avec la présence de l'Ambrosie, avancer le broyage des bords de route, si possible avant la floraison.



## Contact

Parc naturel Régional de la Brenne - Maison du Parc - Le Bouchet - 36300 ROSNAY  
02 54 28 12 12 - [info@parc-naturel-brenne.fr](mailto:info@parc-naturel-brenne.fr)

## Origine



# Buddleia de David

(Scrophulariacées)

*Buddleja davidii*

appelé aussi Arbre aux papillons



Parc  
naturel  
régional  
de la Brenne

## Description générale

Arbuste au port évasé.

**Taille**  
de 1 à 5 m

### Feuilles

10 à 30 cm de long, bords légèrement dentés, face supérieure vert foncé presque dépourvu de poils, face inférieure blanche

### Fruits

petites capsules de 8 mm de long

### Fleurs

blanches à pourpres, regroupées en inflorescences denses et pointues, mesurant environ 35 cm

### Longévité

jusqu'à 37 ans

*Très faible  
abondance*



## Reproduction/propagation

Le Buddléia est pollinisé par les insectes, notamment les papillons. A maturité, les fruits se fendent en deux et libèrent de nombreuses graines (jusqu'à 3 millions de graines par an et par plant). Ces graines sont transportées sur de grandes distances par le vent, l'eau ou les véhicules. Elles entrent en dormance et peuvent rester dans le sol de nombreuses années. Parvient à coloniser une nouvelle zone en une à deux années à partir de semis. Peut fleurir et fructifier dès la première année.

Cet arbuste a une croissance très rapide et rejette des souches si on le coupe. Peut atteindre une taille de 2 mètres un an après avoir été coupé à la base et peut se propager le long des cours d'eau par bouturage des tiges.

## Habitat

Le Buddléia se développe plutôt dans les sites ouverts et perturbés comme les voies de chemin de fer, les bords de routes, les murs, les falaises, les chantiers, les friches et les ruines. Il colonise surtout les bords de cours d'eau jusqu'à plus de 2 000 m d'altitude. On le retrouve parfois en forêt.

## Origine

Le missionnaire français Armand David a découvert le Buddléia en Chine et l'a décrit en 1869. Il l'a introduit au Jardin de Kew (à Londres) en 1896. Peu de temps après, l'Abbé Joseph Soulié l'a cultivé en France, dans la propriété de la famille Vilmorin. L'arbuste a plus largement été mis en culture à partir de 1916. Il a rapidement envahi les zones perturbées, plus particulièrement les décombres des villes bombardées pendant la 2<sup>nd</sup>e guerre mondiale.

**(voir page suivante)**

## Nuisances

### Sur le milieu naturel

Les peuplements denses de Buddléia concurrencent la végétation autochtone des cours d'eau et empêchent la reproduction et l'installation d'autres espèces d'arbres et d'arbustes. Le Buddleia est un colonisateur à courte durée de vie.

Les colonies mono-spécifiques de Buddléia empêchent l'accès aux cours d'eau. Les plants, superficiellement enracinés, sont facilement emportés lors des crues, formant des embâcles et provoquant l'érosion des berges.



## Contact

Parc naturel Régional de la Brenne - Maison du Parc - Le Bouchet - 36300 ROSNAY  
02 54 28 12 12 - [info@parc-naturel-brenne.fr](mailto:info@parc-naturel-brenne.fr)

Origine



# Buddleia de David

(Scrophulariacées)

*Buddleja davidii*

appelé aussi Arbre aux papillons

Parc  
naturel  
régional  
de la Brenne

(suite)

## Mesures préventives

☀ **Dans vos jardins :** même s'il n'est pas indispensable, le nectar est une source de nourriture pour les papillons. Si vous gardez votre Buddleia dans le jardin, il est très important de couper les inflorescences avant leur montée en graines. Si vous l'éliminez, il faut retirer les racines le mieux possible pour éviter les rejets, ensuite la plante doit être incinérée et non pas compostée. Evitez le sol nu à proximité des Buddleias.

☀ **Dans la nature :** l'élimination des Buddleias en zones naturelles demande beaucoup de travail, car il faut arracher les plantes si possible avec leurs racines. Des contrôles et arrachages des rejets sont indispensables. Il est important de favoriser la végétation naturelle pour ne pas laisser du sol nu, dans certaines situations on peut envisager un ensemencement avec des espèces indigènes adaptées.

Espèce toujours en vente dans les jardinerie, si vous désirez le planter, veuillez rester dans un contexte de jardin. Il faut impérativement le contrôler et le surveiller. Ne pas disséminer cette espèce par semis ou par transplantation.



## Contact

Parc naturel Régional de la Brenne - Maison du Parc - Le Bouchet - 36300 ROSNAY  
02 54 28 12 12 - [info@parc-naturel-brenne.fr](mailto:info@parc-naturel-brenne.fr)

## Origine



# Datura (Solanacées)

*Datura stramonium*

appelé aussi Pomme épineuse, Stramoine



Parc  
naturel  
régional  
de la Brenne

## Description générale

C'est une plante annuelle à odeur fétide désagréable.

**Taille**  
de 30 cm à 2 m

**Feuilles**  
jusqu'à 20 cm, ovales,  
vert foncé muni de  
pointes aigües

**Fruits**  
épineux ressemblant à une  
bogue de marron d'inde

**Fleurs**  
blanches, de 10 à 12 cm,  
formant un tube s'ouvrant  
en entonnoir. Une variété  
porte des fleurs violacées.

*Faible à  
moyenne  
abondance*



## Reproduction/propagation

Cette plante se reproduit de façon sexuée. Les fruits sont de la taille d'une noix, dressés et couvert d'épines longues et robustes. Leur transport est favorisé par les animaux.

## Habitat

Elle pousse dans les terres incultes : les champs, les friches, les décombres, les sables des cours d'eau et aime les terres fraîchement retournées. En Brenne, on la trouve plutôt en zones de culture mais elle a tendance à revenir en zones ouvertes de prairies.

## Origine

L'origine du *Datura stramonium* est controversée. Certains auteurs situent son origine en Asie (Inde), d'autres en Amérique (Mexique). L'étymologie favoriserait plutôt la première hypothèse. Sa présence en Europe (aussi bien en Grèce que dans l'Ouest atlantique) est sans doute très ancienne et semble attestée dès le IV<sup>ème</sup> siècle avant notre ère.

## Nuisances

La plante renferme des alcaloïdes : hyoscyamine, scopolamine, atropine. Elle est très vénéneuse, c'est la plus toxique de toutes les solanacées, elle a été employée comme poison depuis l'Antiquité.

De très petites quantités suffisent pour déclencher une intoxication grave.

## Méthode préventive

Arrachage manuel des plants (avec des gants), puis brûlage.



## Contact

Parc naturel Régional de la Brenne - Maison du Parc - Le Bouchet - 36300 ROSNAY  
02 54 28 12 12 - [info@parc-naturel-brenne.fr](mailto:info@parc-naturel-brenne.fr)

## Origine



# Lampourde épineuse

(Asteracées)

*Xanthium spinosum*

appelée aussi *Acanthoxanthium spinosum*



## Description générale

Il s'agit d'une plante annuelle, à aspect de "chardon" avec des tiges ramifiées dès la base.

**Taille**  
de 30 à 70 cm

**Feuilles**  
blanches cotonneuses en dessous, vertes dessus avec nervures marquées par un fin duvet blanc et cotonneux

**Fruits**  
5 à 12 mm, munis d'épines denses à crochet court

**Flours**  
5 à 10 mm, verdâtres

**Tiges**  
dressées, portant des épines jaunâtres à 2-3 pointes à la base des feuilles

Faible  
abondance



## Reproduction/propagation

Les graines germent après les pluies, assez tard dans la saison, mais leur développement est assez rapide. Il y a deux graines dans chaque fruit, la première germe en été tandis que la seconde ne germera pas avant la deuxième voire troisième année. De plus les graines peuvent rester viables jusqu'à huit ans.

Les graines sont dispersées par les animaux, notamment la laine des moutons (épizoochorie).

## Habitat

Elle est aujourd'hui assez commune dans les terrains vagues, les haies et au bord des chemins en France. Elle se trouve également dans des pâtures, des cultures ou des jachères.

## Origine

*Xanthium spinosum*, originaire d'Amérique du sud (Chili), est maintenant répandue dans toutes les régions chaudes et tempérées du monde, probablement apportée via des graines fixées sur le pelage du bétail. Elle aurait été introduite dans le Midi au XVII<sup>ème</sup> siècle.

## Nuisances

Ses graines ont un impact sur la qualité de la laine de mouton, ainsi qu'un coup financier afin de les enlever de la laine. En agriculture, cette plante peut concurrencer les autres récoltes (coton, raisin, maïs, canne à sucre, etc.).

Les graines et les plantes âgées sont toxiques, leur ingestion engendre des nausées, des dépressions, pouvant entraîner la mort quelques heures à trois jours après l'ingestion.

## Mesures préventives

Cette plante est à surveiller car, compte tenu de la longévité des graines et de leur toxicité, elle peut persister sur des secteurs sur de longues périodes.

Rester vraiment très vigilant par rapport à cette espèce.



## Contact

Parc naturel Régional de la Brenne - Maison du Parc - Le Bouchet - 36300 ROSNAY  
02 54 28 12 12 - [info@parc-naturel-brenne.fr](mailto:info@parc-naturel-brenne.fr)

Origine



# Raisins d'Amérique

(Phytolaccacées)

**Raison d'ours** - *Phytolacca americana*  
appelé aussi Teinturier

**Phytolaque d'Orient** - *Phytolacca esculenta*  
appelé aussi Phytolaque



Parc  
naturel  
régional  
de la Brenne



*Phytolacca americana*

Taille  
jusqu'à 3 m

Fleurs  
blanchâtres en grappes érigées,  
retombant au fur à mesure  
que les fruits mûrissent.

Fruits  
noirs, ridés à maturité

Fruits  
30 mm de diamètre,  
rougeâtres



*Phytolacca esculenta*

## Description générale

Ce sont des plantes grandes et vigoureuses.



Faible à  
moyenne  
abondance

## Reproduction/propagation

Les Phytolaques peuvent se reproduire de façon sexuée. Les graines sont viables dans le sol pendant au moins 40 ans. Elles peuvent également se propager par multiplication végétative, à partir de la "souche" et former plusieurs tiges.

## Habitat

Il affectionne tout particulièrement les terrains sablonneux des landes et pinèdes et colonise densément les terrains bouleversés, au sol remué, notamment lors de travaux forestiers (coupes dans les pinèdes, jeunes semis de pins) ou de travaux dans les étangs.

Il pousse également dans les secteurs boisés humides (ripisylves) et sur les sols riches, en friche. La jeune plantule développe rapidement une vigoureuse racine. En hiver, la plante disparaît complètement, pour réapparaître vers avril-mai depuis une imposante souche.

En Brenne, cette plante va se développer particulièrement sur des zones nouvellement créées (avec des tas de vase et de végétation) lors de travaux d'entretien des étangs.

## Origine

Originaire d'Amérique du Nord, cette plante serait arrivée en Europe vers 1650 et en France depuis Bordeaux (signalée comme naturalisée en 1765 aux environs de Narbonne). Elle serait également cultivée dans d'autres régions d'Europe.

Les raisons de son introduction en Europe seraient les suivantes :

- les feuilles seraient comestibles,
- des variétés à feuilles striées ou tachées de jaune-rose sont ornementales,
- le fruit fournit une teinture violette très appréciée pour les tissages (même jadis pour rehausser la couleur de vins un peu pâlots), d'où le nom fréquent de teinturier, mais le colorant est aussi purgatif !

## Nuisances

La plante est toxique, plus particulièrement les parties souterraines (empoisonnement en cas d'ingestion - réactions allergiques signalées lors de fauchages).

Chez l'animal, des cas de mortalité sont signalés chez le porc, le mouton, la vache et le cheval.

## Mesures préventives

- Ne pas l'arracher, les rhizomes étant de grande taille, les tiges seraient seulement cassées à leur base,
- Détruisez-soigneusement les fruits...
- Désherbage thermique possible en début de végétation (plante jeune).

## Connaissances au sein du Parc

*Phytolacca esculenta* n'est pas présent, *Phytolacca americana* est principalement présent en Grande Brenne.



## Contact

Parc naturel Régional de la Brenne - Maison du Parc - Le Bouchet - 36300 ROSNAY  
02 54 28 12 12 - info@parc-naturel-brenne.fr



Origine



# Sénéçon du Cap (Asteracées)

*Senecio inaequidens*

appelé aussi Sénéçon de Mazamet



## Description générale

Plante herbacée formant de petits buissons assez denses.

**Taille**  
de 40 à 110 cm

**Feuilles**  
linéaires, 6-7 cm de long et  
2-3 mm de large, entières  
ou dentées et alternes

**Tiges**  
glabres et grêles,  
nombreuses, très  
ramifiées dès la base et  
légèrement ligneuses

**Fleurs**  
jaunes, les bractées se  
terminent par une pointe  
brune de 15-25 mm de  
diamètre, au nombre de  
10 ou 15.

**Fruits**  
secs, environ 5 mm de  
long

Très faible  
abondance



## Reproduction/propagation

Le Sénéçon du Cap se reproduit de façon sexuée. Les fruits sont munis de soies plumeuses qui facilitent leur dispersion, chaque pied peut en produire de 10 000 à 30 000 par an !

Cette espèce fleurit toute l'année, avec une pollinisation entomogame (par les insectes). La fécondation peut être autogame. Les graines, d'une grande longévité, sont facilement dispersées par le vent et les poils des animaux. Elles résistent bien aux incendies, qui semblent même faciliter son expansion.

## Habitat

Envahissante le long des voies ferrées, chemins, lieux incultes, éboulis, jachères, prairies sèches et parfois dans les vignes, l'espèce se rencontre jusqu'à l'étage collinéen – montagnard (1 900 m d'altitude).

## Origine

Cette espèce toxique pour le bétail a été introduite accidentellement d'Afrique du Sud par le commerce de la laine. Les graines ont voyagé dans la laine des moutons importés. L'invasion a débuté en France en 1935, à partir de centres de traitement de la laine à Calais.

Si le Sénéçon du Cap ne s'est pas développé dans le Nord, il s'est vite répandu dans le Sud, en particulier dans l'Aude et dans les Pyrénées-Orientales, où beaucoup le considèrent comme un fléau.

## Nuisances

### Sur le milieu naturel

Concurrence et étouffe les espèces indigènes en occupant rapidement de grandes surfaces. Forme des peuplements très denses qui diminuent la diversité biologique.

La prolifération de cette plante risque également de dégrader de plus en plus les pâturages.

### Sur l'Homme

La présence d'alcaloïdes toxiques rend ce sénéçon immangeable par les animaux, la plupart des insectes y compris. Les milieux agricoles doivent assurément rester vigilants.

## Mesures préventives

Le sénéçon du Cap est très difficile à éradiquer car il profite de tout terrain ouvert. La durée de vie des graines est estimée à 30-40 ans.

- **arracher et détruire par le feu** les pieds isolés,
- **labourer et désherber** régulièrement les surfaces cultivables,
- **éviter le pâturage intensif** aux alentours des zones infestées,
- éviter les incendies,
- ne pas lui proposer de milieux neufs, ouverts,
- pratiquer le sur-semis d'espèces qui couvrent le sol très facilement : trèfle, luzerne.

**Le meilleur moyen reste la prévention et sa destruction dès son arrivée.**



## Contact

Parc naturel Régional de la Brenne - Maison du Parc - Le Bouchet - 36300 ROSNAY  
02 54 28 12 12 - info@parc-naturel-brenne.fr

Origine



# Herbe de la Pampa (Poacées)

*Cortaderia selloana*  
appelée aussi Gynerium



## Description générale

L'Herbe de la Pampa est l'une des plantes graminées les plus majestueuses. Avec ses grandes hampes florales, elle décore souvent les jardins. Cette plante peut vivre 10-15 ans en moyenne.

**Taille**  
de 1 m 50 à 4 m  
(pour 2 m de large)

**Feuilles**  
linéaires, à base jaune,  
arquées et retombantes,  
à bords coupants,  
jusqu'à 2 m

**Fleurs**  
petites, blanches,  
regroupées en panicules  
duveteuses, jusqu'à 1 m  
de long

**Fruits**  
secs et plumeux  
**Tiges**  
creuses et cylindriques

**Forte  
abondance**



## Reproduction/propagation

La plante est dioïque, c'est-à-dire que les fleurs mâles et les fleurs femelles sont portées par des pieds différents. Les fleurs femelles sont réunies en grandes panicules duveteuses blanchâtres à roses, apparaissant à la fin de l'été et perdurant tout l'hiver. La multiplication se fait par reproduction sexuée uniquement. La dissémination des graines a lieu par le vent (anémochorie) dans un rayon de 25 km, et par le transport de terre infestée par les graines. Chaque plante est capable de produire des millions de graines (jusqu'à 10 millions par pied).

## Habitat

Cette plante est capable de se développer le long de milieux perturbés comme les digues, les talus, les chemins, les friches, remblais, bords de routes... Elle peut également se trouver dans de nombreux habitats : zones humides (bords de rivières, berges de marais), milieux sableux (dunes, arrière plage, îlots), pelouses, falaises, formations forestières ou arbustives.

## Origine

Originnaire d'Amérique du Sud, cette plante a été cultivée et vendue comme plante ornementale. Introduite en France et en Irlande, mais aussi en Australie et Nouvelle-Zélande, elle a été recommandée comme fourrage, permettant une protection contre le vent et un stabilisateur de sol.

En France, elle est abondante dans les départements bordant la Méditerranée ainsi que dans le sud-ouest. Présente sur toute la façade atlantique, elle est largement développée dans le Finistère à la faveur du climat doux océanique.

## Nuisances

### Sur le milieu naturel

Cette plante présente une croissance très rapide, ce qui la rend très compétitive. Son installation entraîne un changement de structure et de composition spécifique des milieux envahis.

Elle peut aboutir à la formation de peuplements denses, qui contribuent à la disparition des espèces indigènes, mais également à perte globale de biodiversité et à la banalisation des paysages.

## Mesures préventives

- L'incitation des particuliers et des collectivités locales à **couper les tiges florales** avant la floraison, voire à arracher les touffes d'Herbe de la pampa doit être l'axe de travail à privilégier.

- Ceci doit s'accompagner de mesures d'**éradication de la plante** dans les milieux naturels les plus sensibles (notamment les zones humides).

- La **coupe des tiges florales doit être envisagée systématiquement** avant la dissémination des graines.

- Envisager un **traitement mécanique plus ou moins lourd** : arrachage des touffes avec une débroussailleuse ou tractopelle. Il faut que cette technique soit réalisée avant la floraison et doit être répétée.

**Faire attention à sa dispersion. Espèce que l'on ne souhaite pas voir autour d'un étang.**



## Contact

Parc naturel Régional de la Brenne - Maison du Parc - Le Bouchet - 36300 ROSNAY  
02 54 28 12 12 - info@parc-naturel-brenne.fr

## Origine



# Bambou

 (Poacées)  
*Phyllostachys sp.*


## Description générale

Le bambou est une plante ligneuse, une « herbe géante ». Cette plante peut pousser très rapidement et peut poser de gros problèmes lorsqu'elle n'est pas maîtrisée.

Les plus gros spécimens peuvent atteindre 35 mètres de haut pour un diamètre d'environ 30 cm, le chaume (tige du Bambou) pousse en se dépliant à la façon d'un télescope. Le chaume peut être entouré de graines qui tomberont lorsqu'il aura atteint sa pleine croissance.

**Taille**  
1 à plusieurs mètres

**Feuilles**  
dimensions variables, striées de diverses couleurs, se renouvelant régulièrement

**Tiges (chaumes)**  
creuses et cloisonnées au niveau des nœuds

**Forte abondance**



## Reproduction/propagation

La floraison des bambous présente des caractéristiques particulières, qui ne sont cependant pas toujours vérifiées. La floraison n'est pas régulière et souvent espacée de plusieurs dizaines d'années. Le record est détenu par le bambou à tiges noires, dont la dernière floraison remonte à 1920. Pour une espèce donnée, elle se produit simultanément dans toute une région, voire dans le monde entier, quelque soit l'âge de la plante.

## Habitat

Le bambou s'adapte à quasiment tous types de climats notamment le climat tropical. En effet, il aime la chaleur et supporte le froid. Il se plaît dans la plupart des sols à terre normale même calcaire et acide sans excès. Le bambou préfère un sol bien drainé qu'un sol lourd.

## Origine

Plusieurs sites à fossiles trouvés en France contiennent des échantillons de bambous grâce au développement des exploitations minières à partir du XIX<sup>ème</sup> siècle.

## Nuisances

### Sur le milieu naturel

Espèce qui se propage assez vite, faire attention à cela, d'autant plus qu'il est difficile de s'en débarrasser.

Cette plante peut poser de véritables problèmes et notamment pour le voisinage : « Le bambou pousse à la vitesse de 30 cm à 1m par jour. Si on le coupe il repousse, il se joue des pots et des bâches horticoles censées empêcher sa propagation, ses rhizomes vont aller courir sous terre dans tout le jardin et dans celui du voisin. Ils peuvent attendre 5 ans avant de ressurgir »...

## Mesures préventives

- Faire attention à sa propagation
- Le maintenir dans une zone définie en réalisant des coupes régulières



## Contact

Parc naturel Régional de la Brenne - Maison du Parc - Le Bouchet - 36300 ROSNAY  
02 54 28 12 12 - [info@parc-naturel-brenne.fr](mailto:info@parc-naturel-brenne.fr)

# Voies de communication

Origine



# Ailante glanduleux

(Simaroubacées)  
*Ailanthus altissima*

appelée aussi Faux-vernis du Japon



## Description générale

Grand arbre dioïque (pieds mâles et femelles séparés), au tronc droit, à la vaste cime touffue et aux grosses branches couvertes d'un duvet jaunâtre. La face supérieure des feuilles est vert foncé, la face inférieure plus claire et pubescente.

**Taille**  
jusqu'à 25 m

**Feuilles**  
alternes et longues, 45 à 60 cm, formées de 6 à 12 paires de folioles de 7 à 12 cm de long

**Fleurs**  
petites, blanc jaunâtre

**Fruits**  
composés de 3 graines ailées indépendantes, 3-5 cm de long, 0,5-1 cm de large, plutôt rougeâtre

**Ecorce**  
grise, lisse avec des fines rayures longitudinales



Abondance  
moyenne



## Reproduction/propagation

Cette plante se reproduit sexuellement et produit des graines (300 000 par an), disséminées par le vent (anémochorie) ou par l'eau (hydrochorie). La pollinisation se fait au printemps et les graines sont formées entre septembre et octobre. Cette espèce peut également drageonner (reproduction végétative à partir des racines). Cet arbre peut vivre 120 ans.

## Habitat

Se rencontre sur d'anciennes friches, voies ferroviaires, bords de routes, trouées ou ripisylves. Elle préfère les sols acides aux sols calcaires et est capable de se développer dans des sols avec une teneur en phosphore faible à moyenne. Elle tolère les émissions nocives de gaz et les différentes poussières provenant des industries mais aussi des sols pollués. Elle supporte également les sols pauvres et les situations des villes mais pas les sols inondés.

## Origine

L'Ailante fut introduite en 1775 en Europe et en 1786 en France, en alignement des avenues aux parcs urbains pour remplacer le tilleul et pour l'élevage d'un ver à soie, le Bombyx de l'Ailante (*Samia cynthia*). Sa culture comme plante ornementale s'est diffusée pendant la seconde moitié du 18<sup>ème</sup> siècle. Rapidement, cet arbre s'est acclimaté et propagé dans l'Europe entière.

## Connaissances au sein du Parc

Présent au niveau de la Vallée de la Creuse et du Pays Blancs.

## Nuisances

### Sur le milieu naturel

L'arbre entre en compétition avec les espèces indigènes (lumière et espace) : il croît extrêmement vite et forme de nombreux rejets qui engendrent des peuplements denses créant beaucoup d'ombre. Les espèces indigènes sont donc inhibées dans leur croissance, voire éliminées. Les fruits dispersés par le vent permettent l'établissement rapide de nouvelles populations.

Il produit des substances toxiques qui s'accumulent dans le sol et inhibent le développement d'autres espèces. Ces toxines sont tellement efficaces qu'elles sont actuellement testées pour produire un herbicide naturel.

### Sur l'Homme

L'écorce et les feuilles peuvent provoquer de fortes irritations cutanées, signe d'une allergie à l'ailantine.

En ville, son puissant système racinaire et sa grande faculté à drageonner occasionnent des dommages sur les fondations, les bouches d'égout, les trottoirs et les places.

(voir page suivante)



## Contact

Parc naturel Régional de la Brenne - Maison du Parc - Le Bouchet - 36300 ROSNAY  
02 54 28 12 12 - [info@parc-naturel-brenne.fr](mailto:info@parc-naturel-brenne.fr)

Origine



# Ailante glanduleux

(Simaroubacées)

*Ailanthus altissima*

appelée aussi Faux-vernis du Japon



(suite)

## Mesures préventives

- Ne pas disséminer les fruits ou les plantes,
- Arracher les semis avant qu'ils ne soient trop grands,
- Couper les arbres les plus gros, une à deux fois par an en période de floraison de préférence,
- Emmener les déchets de plantes (y compris les racines et souches) à l'incinération et non au compostage ou au dépôt de déchets de jardin,
- L'encerclage (entailler et écorcer le tronc sur une profondeur de 3 à 5 cm, le plus près possible du sol) permet à la sève de ne plus circuler et de dessécher ainsi l'arbre en l'espace de 1 à 2 ans. Les arbres sont ensuite abattus,
- Limiter l'expansion des stations de l'espèce en ensemençant les terres nues avoisinantes avec des espèces indigènes.



## Contact

Parc naturel Régional de la Brenne - Maison du Parc - Le Bouchet - 36300 ROSNAY  
02 54 28 12 12 - [info@parc-naturel-brenne.fr](mailto:info@parc-naturel-brenne.fr)

Origine



# Grande Berce du Caucase

(Apiacées)

*Heracleum mantegazzianum*

appelée aussi Berce de Mantegazzi



## Description générale

La plus grande des Ombellifères d'Europe. Cette plante, pluriannuelle avec une ombelle blanche, fleurit la 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> année entre juin et septembre.

**Taille**  
jusqu'à 4-5 m

**Flours**  
blanches formant une ombelle de 80 cm de diamètre

**Tiges**  
creuses, 5 à 10 cm de diamètre, couvertes de tâches pourpres ou de couleur uniforme

**Fruits**  
aplatis, longs de 9 à 14 mm



Faible  
abondance



## Reproduction/propagation

Se propage par les graines qui germent à partir d'avril. Les plantes ont un développement uniquement végétatif les 2 ou 3 premières années, durant lesquelles elles accumulent des réserves. La fructification a lieu à l'automne (entre fin août et mi-octobre), puis la plante meurt. Les graines (jusqu'à 30 000 chaque année), constituent une réserve durable dans un rayon de 50 m. La dissémination se fait par les fruits dispersés par le vent et l'eau (anémochorie et hydrochorie). A plus grande échelle, la plante se propage par des cours d'eau et également par des travaux de terrassement (parties de plante fixées sur les engins).

## Habitat

Favorisée par les perturbations de l'habitat, cette plante nécessite un sol suffisamment humide et un substrat bien pourvu en azote. Les sols acides sont évités. La Berce du Caucase envahit les talus le long des bords de route, les terrains vagues et les friches, mais également les berges des rivières, parfois en compagnie des renouées (*Fallopia sp.*). On les retrouve également au niveau des sous étages des forêts riveraines ou encore sur des friches minières voire des côteaux calcaires et les lisières forestières.

## Origine

Cette espèce, originaire du Caucase, fut d'abord cultivée comme plante ornementale dans les jardins botaniques d'où elle s'échappa. Elle est également appréciée pour ses qualités mellifères. Après une période de latence de près d'un siècle, elle devint invasive de 1950-1970, à partir de jardins de particuliers et de prairies aménagées par les apiculteurs.

## Nuisances

### Sur le milieu naturel

Espèce très compétitive, qui par sa croissance rapide et sa grande taille, élimine la plupart des espèces indigènes là où elle s'implante. Elle peut absorber jusqu'à 80 % de la lumière incidente, de telle sorte que les autres espèces nécessitant de la lumière seront freinées dans leur croissance.

### Sur l'Homme

Toutes les parties de la plante contiennent des substances chimiques (furocoumarines) toxiques, qui provoquent, suite à un contact direct avec la peau, de fortes réactions allergiques (dermatoses), surtout après exposition au soleil. Ces réactions peuvent engendrer des brûlures désagréables avec formation de cloques, qui peuvent laisser des marques. Après guérison, des tâches brunes peuvent persister plusieurs mois.

(voir page suivante)



## Contact

Parc naturel Régional de la Brenne - Maison du Parc - Le Bouchet - 36300 ROSNAY  
02 54 28 12 12 - [info@parc-naturel-brenne.fr](mailto:info@parc-naturel-brenne.fr)

Origine



# Grande Berce du Caucase

(Apiacées)

*Heracleum mantegazzianum*

appelée aussi Berce de Mantegazzi



(suite)

## Mesures préventives

- **Ne pas toucher les plantes** sans s'être muni de gants,
- Dès leur apparition, **enlever les plantes rapidement et régulièrement**, ne pas laisser faire des graines,
- **Couper la plante dans la partie supérieure de sa racine** en septembre/octobre ou en mars/avril d'un coup de bêche oblique, profond de 10 à 20 cm,
- Eliminer autant que possible les plantes des jardins,
- **Ne pas disséminer** cette espèce par semis ou transplantation,
- Elimination des déchets, y compris les racines, **par incinération** et non par compostage ou dépôts de déchets de jardin,
- Eviter la lutte chimique, cette plante est résistante à la plupart des désherbants.



## Contact

Parc naturel Régional de la Brenne - Maison du Parc - Le Bouchet - 36300 ROSNAY  
02 54 28 12 12 - [info@parc-naturel-brenne.fr](mailto:info@parc-naturel-brenne.fr)



Origine



# Paspales (Poacées)

Paspale dilaté *Paspalum dilatatum*  
appelé aussi Millet bâtard, herbe de Dallis

Paspale à deux épis *Paspalum distichum*  
appelé aussi Chiendent d'eau



*Paspalum dilatatum*

Taille  
jusqu'à 3 m

Flours  
blanchâtres en grappes  
érigées, retombant au fur à  
mesure que les fruits  
mûrissent.

Fruits  
noirs, ridés à maturité

Fruits  
30 mm de diamètre,  
rougeâtres



*Paspalum distichum*



**Faible  
abondance**

## Description générale

Les paspales sont des graminées vivaces à rhizomes courts. Le Paspale dilaté présente 3 à 7 épis distants et droits alors que le Paspale à deux épis présente généralement 2 épis (parfois 3 ou 4) dressés puis arqués.

## Reproduction/propagation

**Le Paspale à deux épis d'eau** présente une reproduction végétative intense par ses longs stolons, étroits, à entre-nœuds nombreux et à croissance annuelle forte entre 30 et 40°C (elle peut atteindre 25 à 30 cm par semaine en été). Il fleurit en juillet et est également connu pour sa forte production de graines dont la propagation, est assurée par l'eau ou l'Homme. La colonisation peut être favorisée par l'eau qui transporte des portions de rhizomes et de stolons.

**Le Paspale dilaté** se reproduit et se propage essentiellement par graines. Il fleurit pendant pratiquement toute sa période de croissance, de l'été à la fin de l'automne (voire début de l'hiver). Il peut également se reproduire par fractionnement de la souche, en particulier lors de travaux culturaux ou d'entretien des berges. L'eau et les axes de circulation en général sont des vecteurs efficaces de sa propagation.

## Habitat

En France, ces espèces se trouvent au bord des rivières, dans les prés humides, en bordure des rizières et de routes. Elles sont également signalées dans les Bouches du Rhône comme des adventices fréquentes des jardins et des pelouses ornementales.

**(voir page suivante)**

## Nuisances

### Sur le milieu naturel

Elles peuvent compromettre fortement la diversité végétale de certains milieux surtout lorsqu'elles sont présentes à de fort taux de recouvrement. Elles ont tendance à envahir de nombreuses zones humides principalement du fait des mises en eaux estivales (gestion cynégétique).

### Sur l'Homme

En Europe, elles n'occasionnent pas de gênes aux conséquences économiques. En revanche, dans les autres pays, ces espèces sont considérées comme des adventices nuisibles pour une vingtaine de cultures (thé, banane, canne à sucre, vergers, luzerne, rizières...).



## Contact

Parc naturel Régional de la Brenne - Maison du Parc - Le Bouchet - 36300 ROSNAY  
02 54 28 12 12 - [info@parc-naturel-brenne.fr](mailto:info@parc-naturel-brenne.fr)

Origine



## Paspales (Poacées)

Paspale dilaté *Paspalum dilatatum*  
appelé aussi Millet bâtard, herbe de Dallis

Paspale à deux épis *Paspalum distichum*  
appelé aussi Chiendent d'eau



(suite)

### Origine

**Le paspale dilaté** est indigène d'Amérique du Sud (Brésil, Argentine). Il s'est largement répandu dans les régions tempérées, tropicales et subtropicales du monde. Les spécimens introduits en France sont originaires d'Amérique du Nord, des Pays d'Europe, d'Afrique tropicale, et des régions néo-tropicales. En France, il était déjà naturalisé au début du 20<sup>ème</sup> siècle dans le Midi, et a connu dans les années 1940 un grand développement dans la région d'Arles (prairies humides de Camargue et de Crau) et semé à la même époque dans les jardins de Marseille.

**Le Paspale à deux épis** est indigène en Amérique tropicale. Les spécimens présents en Europe sont originaires d'Amérique ou d'Afrique tropicale. En France, la plante semée en 1802 au jardin botanique de Bordeaux fut observée à l'extérieur pour la première fois en 1808 en peuplement dense au bord d'une rivière. Les semences ont pu être amenées avec le lest des navires venus à Bordeaux d'Amérique du Nord. Son extension en Vendée et en Charente maritime est connue dès 1885. Signalée en 1930 à l'embouchure de la Sèvre niortaise, connue des rives de la Loire dès le début du 20<sup>ème</sup> siècle et récoltée à Nantes en 1952.



### Mesures préventives

Les méthodes de lutte actuelles sont mécaniques (arrachage manuel, coupe rase des touffes pour empêcher l'épiaison, la production de graines mais ne permet pas d'éradiquer la plante), ou chimique malgré une résistance particulière.

Les paspales semblent bien résister au pâturage (défoliation, piétinement), en raison de leurs organes de réserves souterrains.

Cette plante est à surveiller, notamment au niveau des prairies.



### Contact

Parc naturel Régional de la Brenne - Maison du Parc - Le Bouchet - 36300 ROSNAY  
02 54 28 12 12 - [info@parc-naturel-brenne.fr](mailto:info@parc-naturel-brenne.fr)

Origine



# Renouées (Poplygonacées)

**Renouée de Sakhaline** - *Reynoutria sachalinensis*

**Renouée du Japon** - *Reynoutria japonica*



*Reynoutria sachalinensis*

**Taille**  
jusqu'à 2 ou 4 m

**Fleurs**  
blanches verdâtres ou  
rougeâtres, réunies en  
grappes multiflores.

**Tiges**  
creuses et cassantes, vertes,  
piquetées de petites taches  
rougeâtres



*Reynoutria japonica*



**Forte  
abondance**

## Description générale

La Renouée du Japon présente des feuilles rondes, pointues, jusqu'à 15 cm de long. La Renouée de Sakhaline se distingue de la renouée du Japon par sa taille beaucoup plus imposante. Ces feuilles sont ovales à triangulaires avec un rétrécissement brusque à leur base, et mesurent jusqu'à 35 cm de long.

## Reproduction/propagation

Les renouées se multiplient et se dispersent très efficacement grâce à deux systèmes de reproduction végétative :

- le bouturage spontané de fragments de tiges,
- la formation de rhizomes (organes souterrains) qui emmagasinent d'importantes réserves nutritives. Ils ont une durée de vie de plus de 10 ans et peuvent aussi se bouturer. Ces rhizomes permettent aux plantes de survivre même en cas de gel ou de fauche.

La propagation est favorisée par les crues, la dégradation ou la destruction de la végétation des berges, mais également par la mise à nu des sols et par l'homme (travaux de génie civil et rural).

## Habitat

Ces deux Renouées poussent dans les milieux alluviaux et humides : forêts alluviales, marais, cours d'eau, milieux où les conditions d'alimentation en eau et en nutriments leur sont très favorables. On les rencontre aussi fréquemment dans les milieux perturbés et dégradés : talus, bords de route, voies ferrées, terrains remaniés... Elles peuvent se développer en formations monospécifiques très denses.

**(voir page suivante)**

## Nuisances

### Sur le milieu naturel

Les renouées ne participent pas à la stabilité des berges, mais au contraire, favorise les sapements de berges.

Dans les milieux qui leur sont les plus favorables, les renouées peuvent éliminer pratiquement toutes les autres espèces grâce à leur rythme de croissance élevé, leur feuillage abondant créant un ombrage inhospitalier pour les autres espèces herbacées et jeunes plants d'arbres, et la sécrétion de substances provoquant des nécroses sur les racines des plantes voisines.

Elles sont également synonymes d'uniformisation du paysage.

### Sur l'Homme

Elles occasionnent des difficultés d'accès pour les pêcheurs et les promeneurs. Elles dégradent ponts, seuils et barrages suite aux encombrements créés.



## Contact

Parc naturel Régional de la Brenne - Maison du Parc - Le Bouchet - 36300 ROSNAY  
02 54 28 12 12 - [info@parc-naturel-brenne.fr](mailto:info@parc-naturel-brenne.fr)

Origine



## Renouées (Poplygonacées)

**Renouée de Sakhaline** - *Reynoutria sachalinensis*

**Renouée du Japon** - *Reynoutria japonica*



(suite)

### Origine

Originaires d'Asie, la Renouée du Japon et la Renouée de Sakhaline ont respectivement été introduites en 1825 et 1869 en Europe, pour leurs qualités ornementales, mellifères et fourragères (bien qu'elles soient peu appréciées des animaux).

Elles sont clairement favorisées par les activités humaines qui fournissent des milieux adéquats (artificialisés) et facilitent le transport accidentel des rhizomes.

Elles se sont naturalisées à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle et sont devenues envahissantes en Europe après une période de latence de 100 ans environ. En France, elles ont été introduites volontairement en 1939 comme plantes ornementales. La Renouée du Japon est plus abondante que la Renouée de Sakhaline.

### A savoir

**Dans le contexte d'une lutte contre l'extension de ces plantes, il faut savoir que leurs rhizomes ne deviennent visibles que s'ils ont déjà colonisé souterrainement une surface d'au moins 7 m de circonférence.**

### Mesures préventives

- Ne pas les acheter en jardinerie,
- Ne pas effectuer de coupes rases dans des milieux où les espèces sont présentes,
- Ne pas disséminer les renouées par transplantation ou semis. Même de petits fragments de rhizome peuvent reprendre,
- Eviter de les traiter comme des déchets de jardin, qu'ils soient pris dans une motte ou non. Seule l'incinération est un moyen valable pour les éliminer.



### Contact

Parc naturel Régional de la Brenne - Maison du Parc - Le Bouchet - 36300 ROSNAY  
02 54 28 12 12 - [info@parc-naturel-brenne.fr](mailto:info@parc-naturel-brenne.fr)

Origine



# Solidages (Asteracées)

**Solidage du Canada** - *Solidago canadensis*  
appelé aussi la Gerbe d'Or

**Solidage géant** - *Solidago gigantea*



*Solidago canadensis*

**Taille**  
2,5 m

**Fleurs**  
jaunes vif en petits capitules  
de 3-5 mm de diamètre

**Feuilles**  
15 cm de long et 2-3 cm de  
large, généralement dentées  
(dents aigües et espacées) et  
poilues dessous

**Tiges**  
vertes, poilues, souvent vers  
le haut



*Solidago gigantea*



**Faible  
abondance**

## Description générale

Il s'agit de grandes plantes vivaces à fleurs, développant de nombreux rhizomes souterrains.

## Reproduction/propagation

Grâce à leurs systèmes de rhizomes souterrains, les Solidages forment des populations extrêmement denses – jusqu'à 300 tiges / m<sup>2</sup>. De plus, ils ont la capacité de produire jusqu'à 20 000 graines par tige, qui sont dispersées par le vent, et qui leur confèrent une grande faculté d'expansion. Le pouvoir de germination est cependant très court (plus que 3 % germent dans l'année suivante) et les jeunes plantules se développent que sur sol nu. Dans de grandes populations établies, le rajeunissement passe par la reproduction végétative.

## Habitat

Les solidages se rencontrent en clairières, gravières, rives buissonneuses, talus routiers, voies ferrées, zones humides et prairies humides.

## Origine

Elles ont été introduites comme plantes ornementale en Europe dès 1650 en Angleterre pour *Solidago canadensis* et un siècle plus tard pour *Solidago gigantea*. Elles se sont naturalisées sur une grande partie de l'Europe à partir du milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle. Depuis 50 ans, la colonisation de cette plante se multiplie.

Elles sont employées dans la médecine populaire sous forme de tisane. Cultivée en France comme espèce ornementale et mellifère, elle est complètement naturalisée dans la vallée de la Loire.

**(voir page suivante)**

## Nuisances

### Sur le milieu naturel

La colonisation conduit à des peuplements mono-spécifiques, de taille relativement élevée, empêchant une végétation ligneuse éventuelle. La biodiversité de ces peuplements est également fortement réduite. Par exemple en Suisse, en présence de solidage, on constate une diminution de moitié du nombre moyen d'espèces par rapport aux formations herbacées.

Dans des stations rudérales et pionnières, il intervient dans la succession naturelle et empêche la germination d'autres espèces.

### Sur l'Homme

Les Solidages peuvent s'introduire dans des jachères florales et y former des peuplements denses. Pour l'agriculteur, cela veut dire lutte et coûts supplémentaires.



## Contact

Parc naturel Régional de la Brenne - Maison du Parc - Le Bouchet - 36300 ROSNAY  
02 54 28 12 12 - [info@parc-naturel-brenne.fr](mailto:info@parc-naturel-brenne.fr)

Origine



## Solidages (Asteracées)

**Solidage du Canada** - *Solidago canadensis*  
appelé aussi la Gerbe d'Or

**Solidage géant** - *Solidago gigantea*



(suite)

### Mesures préventives

- Eliminer ou au minimum affaiblir les rhizomes, une coupe répétée avant la floraison épuise les rhizomes et réduit les peuplements. Dans des stations plutôt humides et riches en nutriments, on peut effectuer une coupe plus tôt dans l'année (mai-juin) : des espèces indigènes et concurrentielles peuvent alors s'installer,
- Couvrir le sol avec un plastique noir après la coupe peut être une autre solution. Dans ce cas, il est important d'ensemencer après le sol nu avec un mélange de semences indigènes et concurrentielles,
- La conserver dans les jardins sans qu'elle ne se propage, faire très attention à sa dispersion. Les surfaces importantes peuvent être très difficiles à gérer.



### Contact

Parc naturel Régional de la Brenne - Maison du Parc - Le Bouchet - 36300 ROSNAY  
02 54 28 12 12 - [info@parc-naturel-brenne.fr](mailto:info@parc-naturel-brenne.fr)